

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 15 février 2012 à 9 h 30

« Contribution aux travaux du COPILOR sur les indicateurs : taux de remplacement et équité entre générations »

<b>Document N°7</b>
---------------------

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>
---

## **Les inégalités entre générations depuis le baby-boom**

*Marie-Emilie Clerc, Olivier Monso et Erwan Pouliquen*

*INSEE - Document de travail G 2011/11*



**Direction des Études et Synthèses Économiques**

**G 2011 / 11**

**Les inégalités entre générations  
depuis le baby-boom**

**Marie-Émilie CLERC, Olivier MONSO  
et Erwan POULIQUEN**

**Document de travail**



**Institut National de la Statistique et des Études Économiques**

# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

*Série des documents de travail  
de la Direction des Études et Synthèses Économiques*

**G 2011 / 11**

## **Les inégalités entre générations depuis le baby-boom**

**Marie-Émilie CLERC, Olivier MONSO  
et Erwan POULIQUEN \***

**JUIN 2011**

**Ce document de travail reprend et complète un dossier paru sous le même titre dans *L'Économie Française 2011*. Il propose notamment des graphiques et des références bibliographiques supplémentaires.**

Nous tenons à remercier, pour leurs conseils et/ou les données qu'ils nous ont transmises : au Centre Maurice Halbwachs, Alexandre Kych ; au Crest, Fanny Bujega et Louis-André Vallet ; au Département des Études Économiques d'Ensemble, Magali Beffy, Mathilde Gaini, Sophie Gaignon, Delphine Roy ; à la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales de l'Insee, Pascale Breuil, Philippe Lombardo, Corinne Prost, Magda Tomasini ; à la Depp, Thibaut de Saint Pol ; à l'Ined, Laurent Toulemon et Carole Bonnet.

---

\* Département des Études Économiques d'Ensemble - Division « Croissance et Politiques Macroéconomiques »  
Timbre G220 - 15, bd Gabriel Péri - BP 100 - 92244 MALAKOFF CEDEX

## Les inégalités entre générations depuis le baby-boom

### Résumé

Les cohortes nées jusqu'à la fin des années 1940 bénéficiaient d'un net progrès générationnel : d'une génération à la suivante, les conditions d'emploi étaient plus favorables à l'entrée sur le marché du travail, le niveau de vie augmentait régulièrement, l'accès était plus fréquent à l'éducation et à la propriété d'un logement. Ces progrès se sont fortement ralentis, voire interrompus, pour les générations des années 1950 et 1960. Ces dernières, assez tôt dans leurs parcours de vie, ont été confrontées aux deux chocs pétroliers et aux périodes de mauvaise conjoncture qui ont suivi. Les générations les plus récentes vivent une situation contrastée. Plusieurs années de bonne conjoncture au tournant des années 2000 ont contribué à leur redonner un niveau de vie plus élevé que les générations précédentes au même âge. Elles ont ensuite bénéficié de taux d'intérêt faibles qui leur ont à nouveau facilité l'accès à la propriété, malgré la hausse des prix de l'immobilier. Toutefois, cette amélioration semble très dépendante du contexte macroéconomique. Les inégalités entre générations s'accompagnent en outre d'inégalités *intra*-générationnelles. L'accès à l'emploi est ainsi étroitement lié au niveau de diplôme. Ce dernier met davantage à l'abri du chômage et garantit plus souvent un emploi stable, mais de plus en plus au prix d'un déclassement en matière de salaire et de statut d'emploi. Les non-diplômés, de leur côté, apparaissent plus dépendants de la conjoncture, non seulement à la sortie des études mais aussi durant le début de leur carrière. Enfin, la fragilité de ce progrès générationnel, ainsi que l'importance accrue des transferts intergénérationnels de patrimoine, laissent envisager une augmentation des inégalités selon la catégorie et/ou l'origine sociale. Ainsi, depuis le début des années 2000, on observe un retour des jeunes générations vers la propriété, mais l'écart de taux de propriété a tendance à augmenter entre les catégories socioprofessionnelles.

**Mots-clés** : inégalités intergénérationnelles, inégalités sociales, cohortes

## Intergenerational inequalities since baby-boom

### Abstract

Cohorts born until the late 1940s benefited from a clear generational progress: from one generation to the next, the conditions for entering the labour market were more favourable, living standards increased regularly, access to education and homeownership was more common. These progresses strongly slowed down and even stopped, for generations born in the 1950s and 1960s. Early in their life course, the latter had to face the two oil shocks and the bad economic context that followed. The most recent generations are experiencing a mixed picture. Several years of good economic performance at the turn of the 2000s helped to increase again their standard of living in comparison to previous generations at the same age. Then, they benefited from low interest rates that facilitated again access to the property, despite rising property prices. However, this improvement appears to be very dependent on the macroeconomic environment, which can easily turn around. Inequalities *between* generations go together with inequalities *within* generations. In particular, access to employment is closely linked to educational level. Graduate people are more protected from unemployment and get a stable job more easily, but such an improvement is at the cost of a downgrading as regards wages and employment position. Non-graduates, meanwhile, are more dependent on economic conditions, not only at the end of their studies but also during the beginning of their careers. Finally, the fragility of this generational progress, and the increased importance of intergenerational transfers of wealth, could possibly lead to a widening of the gap between social classes or social origins. For instance, since the beginning of the 2000s, the access of younger generations to property has been improving again but the gap in property rates between social categories has been increasing.

**Keywords**: intergenerational inequalities, social inequalities, cohorts

**Classification JEL** : D63 ; E24 ; J1

## Sommaire

<b>I - Cadrage macroéconomique et démographique</b>	<b>5</b>
<b>II - Des générations de plus en plus formées</b>	<b>7</b>
<b>III - Une augmentation des difficultés d'emploi aux deux extrémités de la vie active à partir du début des années 1980</b>	<b>11</b>
<i>III.1 L'activité des femmes est en hausse continue</i>	<i>11</i>
<i>III.2 L'entrée sur le marché du travail dépend de la conjoncture et du diplôme</i>	<i>13</i>
<i>III.3 Les jeunes non-diplômés sont tout particulièrement exposés aux aléas de la conjoncture</i>	<i>15</i>
<i>III.4 Les plus diplômés accèdent toujours rapidement à l'emploi stable</i>	<i>16</i>
<i>III.5 Depuis les années 1990, être plus diplômé garantit de moins en moins l'accès à un statut social élevé</i>	<i>17</i>
<i>III.6 Les seniors éprouvent plus de difficultés à se maintenir dans l'emploi</i>	<i>20</i>
<b>IV - Niveau de vie : un progrès générationnel qui a fortement ralenti</b>	<b>22</b>
<i>IV.1 La pauvreté : une courbe par âge inversée</i>	<i>26</i>
<b>V - Jeunes générations : l'accès à la propriété reprend mais les inégalités sociales se creusent</b>	<b>28</b>
<i>V.1 Un poids croissant du logement dans le budget des ménages</i>	<i>30</i>
<b>VI - Inégalités de patrimoine : une évolution incertaine pour les générations nées à partir des années 1950</b>	<b>31</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>33</b>
<b>Annexe : comment lire les graphiques</b>	<b>36</b>

La crise économique de 2008-2009 donne une acuité nouvelle à la thématique de l'équité intergénérationnelle. La dégradation du marché du travail a rendu en effet plus difficile l'accès au premier emploi tandis que le resserrement du crédit a touché *a priori* plus les nouvelles générations (Artus, 2010), qui n'ont pas encore de patrimoine, que les plus âgées, qui en disposent. Si elles ont une certaine rémanence, ces difficultés peuvent constituer un handicap dans l'accès à l'emploi stable et au logement. Elles peuvent fragiliser tout particulièrement ceux ayant une qualification et/ou une position sociale peu élevée.

Au-delà de cette conjoncture spécifique, la question de l'équité intergénérationnelle est récurrente dans le débat public. C'est notamment le cas en matière de retraite où les réformes modifient les équilibres entre générations, par exemple en termes de niveaux de vie (Roger et Walraet, 2008). Cette question est aussi sous-jacente aux interrogations sur la soutenabilité : les générations présentes assurent-elles aux suivantes un niveau de bien-être au moins équivalent au leur ?

Les comparaisons entre générations peuvent apporter certains éléments à ce débat, sans prétendre - et de loin - l'épuiser. La notion d'équité intergénérationnelle est en effet encore plus difficile à appréhender que la notion d'équité instantanée, notamment parce que de nombreux critères existent pour comparer les générations entre elles. Ainsi, considérer les écarts entre générations sous l'angle monétaire, ou matériel (équipement en biens durables...) peut mener à des constats différents.

On entend en général par génération, ou encore par cohorte<sup>1</sup>, un ensemble d'individus ayant connu une certaine étape de la vie au même moment. La génération renvoie ainsi à l'idée d'avoir vécu, au même moment, les mêmes expériences, individuelles et/ou collectives (crises, guerres...). Cette caractéristique crée, pour les membres d'une génération, un contexte commun pouvant influencer, de multiples façons, sur leur destinée sociale et leurs conditions matérielles d'existence. Dans cette étude, une cohorte désignera plus précisément des individus nés au cours d'un même intervalle de temps de cinq ans. Le terme de « cohorte » sera également employé pour désigner les individus entrés sur le marché du travail une année donnée.

Dans ce document, après un cadrage macroéconomique et démographique (I), on se propose ainsi de comparer la situation économique des générations successives selon certaines dimensions importantes du bien-être : l'accès à la formation (II) puis à l'emploi (III), le niveau de vie et la pauvreté (IV), l'accession à la propriété (V) et la détention de patrimoine (VI). Sans prétendre ainsi comparer le bien-être des générations successives, on fournit quelques éléments importants qu'il faut mobiliser pour pouvoir établir une telle comparaison. Un guide de lecture des différents types de graphiques utilisés à cet effet est proposé en annexe.

---

<sup>1</sup> Les mots « cohorte » et « génération » seront employés indifféremment par la suite. Le terme de « génération » peut se concevoir dans d'autres contextes, notamment dans le cadre des liens familiaux. La génération se définit alors, par rapport à une population de référence, par l'ensemble des enfants que cette population a eus. Dans les études sur l'immigration, l'expression « seconde génération » est par exemple couramment employée pour désigner les enfants d'immigrés.

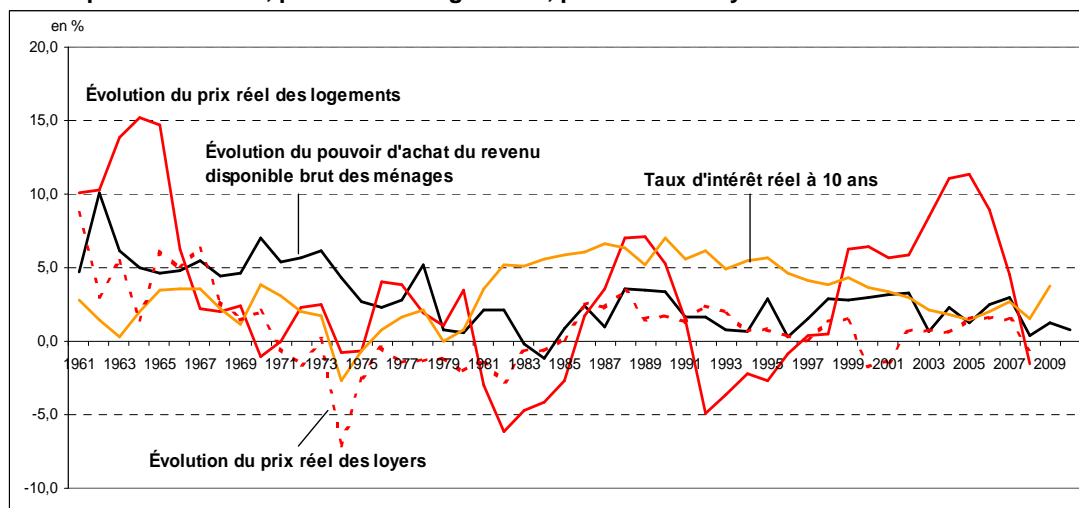
## I - Cadrage macroéconomique et démographique

L'effet du contexte macroéconomique sur la situation relative des générations dépend étroitement de leur position dans le cycle de vie. Ainsi, la conjoncture que les générations rencontrent aux âges de jeunes actifs revêt une importance particulière pour elles : elle influe en effet sur l'accès à l'emploi, à un statut social, au logement.

Les générations qui étaient assez jeunes durant les Trente Glorieuses ont bénéficié de conditions d'insertion plus favorables (*figure 1*) que les générations précédentes. La forte croissance du pouvoir d'achat, ainsi que des taux d'intérêt réels relativement faibles, leur ont permis d'accroître assez rapidement leur niveau de vie et d'acquérir plus facilement un logement. Les générations précédentes, pour leur part, avaient commencé leur carrière dans des périodes moins favorables (crise des années 1930, guerre) et, pour les plus âgées, commençaient à peine à bénéficier du système de retraite généralisé en 1945, tandis que le niveau faible des taux d'intérêt réels ne leur a guère permis de faire fructifier un patrimoine déjà érodé par la guerre (Piketty, 2010).

À partir de 1975, la situation s'est progressivement inversée. La croissance a considérablement faibli, puis, au début des années 1980, les taux d'intérêt réels ont fortement augmenté. Le taux réel des obligations publiques à 10 ans s'est d'abord approché du taux de croissance, puis l'a dépassé jusqu'à la fin des années 1990. Ces évolutions ont été défavorables aux générations atteignant alors les âges de jeunes actifs. Inversement, elles ont relativement épargné celles qui avaient déjà accumulé des revenus en période faste et acquis un patrimoine, que la hausse des taux contribuait dès lors à valoriser. Les périodes de forte hausse des prix des logements ont de la même façon favorisé les individus déjà propriétaires de leur logement et rendu plus difficile l'accès à la propriété des jeunes générations.

### 1. Évolution de quelques grandeurs macroéconomiques depuis les années 1960 : pouvoir d'achat, prix réel des logements, prix réel des loyers et taux d'intérêt réel



Note : l'évolution du revenu disponible brut est diminuée de l'évolution des prix de la dépense de consommation finale des ménages. Les évolutions du prix des logements, du prix des loyers et du taux d'intérêt nominal sont diminuées du prix de la dépense de consommation finale des ménages hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

Sources : Insee, sauf taux d'intérêt à long terme : CGEDD (d'après Insee et Ixis-Natixis) ; loyers et prix des logements : CGEDD (d'après Notaires-Insee et Friggitt [2007], source : [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1)).

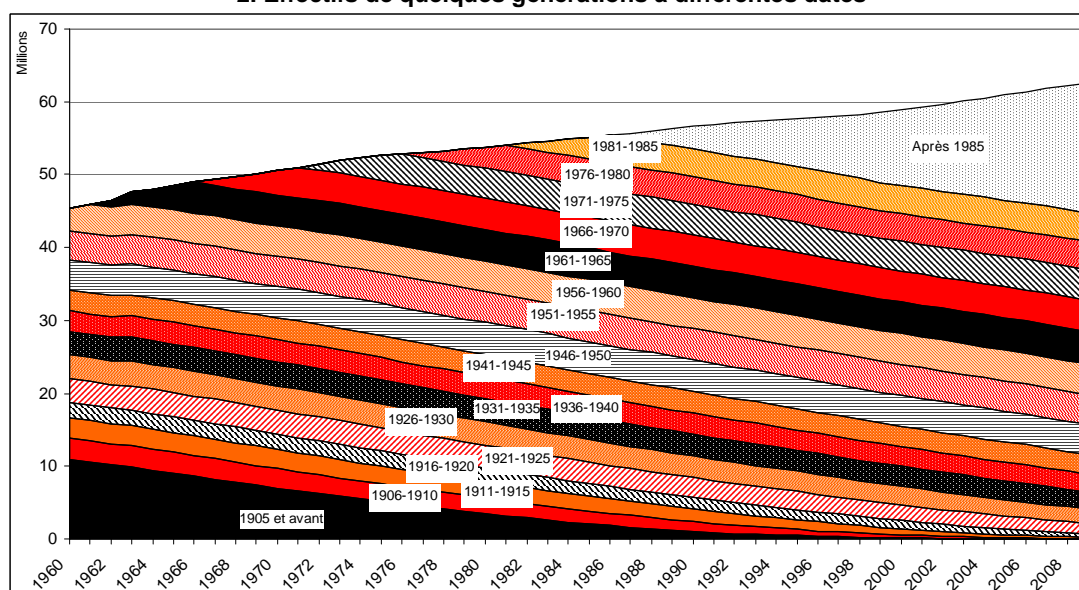
Les Trente Glorieuses n'ont pas seulement constitué une rupture sur le plan économique mais aussi sur le plan démographique (*figure 2*). Jusqu'alors, en effet, les générations qui se sont succédé au début du XX<sup>e</sup> siècle voyaient leur taille limitée par deux facteurs : la faible fécondité, au cours des deux guerres et entre celles-ci, était amplifiée par une mortalité plus élevée, surtout aux âges jeunes. La mortalité avant l'âge d'un an amputait alors



fréquemment jusqu'à un dixième (ou plus) des effectifs d'une cohorte née une année donnée<sup>2</sup>.

Après la guerre, ces générations réduites ont donné naissance à des générations beaucoup plus nombreuses, pendant le « baby-boom », qui couvre quasiment la même période que les Trente Glorieuses. Leurs effectifs ont été soutenus par la baisse de la mortalité, en premier lieu la mortalité infantile, et par l'immigration. Ce retournement a modifié la structure par âge au profit des plus jeunes : les moins de 30 ans représentaient presque la moitié de la population totale en 1975. Cette tendance s'est par la suite inversée. Les cohortes suivantes sont un peu moins nombreuses en raison notamment de la baisse de la fécondité. Surtout, les générations nombreuses issues du « baby-boom » remplacent progressivement aux âges élevés les générations précédentes moins nombreuses. Par conséquent la structure par âge se déforme de nouveau, cette fois en direction des plus âgés<sup>3</sup>.

## 2. Effectifs de quelques générations à différentes dates



Champ : France métropolitaine.

Source : état civil et recensements de la population.

La taille des cohortes est fréquemment évoquée dans les analyses des inégalités intergénérationnelles. Il s'agit tout d'abord d'une des formes les plus élémentaires d'inégalité entre les générations et on peut penser qu'elle a des conséquences, par exemple, en termes de poids et de représentation politique. À l'inverse, une taille de cohorte restreinte pourrait présenter des avantages, en permettant aux jeunes concernés d'avoir accès à des positions économiques et sociales plus hautes (Easterlin, 1980). Cette explication a par exemple été mise en avant pour interpréter la position relativement favorable de la génération 1941-1945, arrivée peu nombreuse dans un contexte économique porteur. Enfin, la succession de cohortes de tailles différentes a des implications en termes de transferts intergénérationnels. Ainsi, dans le cas de générations à forts effectifs suivies de générations plus restreintes, les transferts de patrimoine opérés par les premières sous forme de donations et d'héritages devraient peser mécaniquement plus lourd dans le revenu des secondes<sup>4</sup>. D'un autre côté, les financements des besoins des anciennes générations devraient également peser plus lourd, soulevant par exemple la question de l'équilibre du régime de retraite par répartition.

<sup>2</sup> Cette situation s'est raréfiée à partir de 1921 mais s'est tout de même encore présentée en 1923, 1926, 1929 et 1945.

<sup>3</sup> Cette tendance devrait se poursuivre au fur et à mesure du vieillissement des générations issues du « baby-boom » (Blanpain et Chardon, 2010).

<sup>4</sup> Une croissance démographique plus faible peut contribuer, ce faisant, à relever la part de l'héritage dans le revenu total (Piketty, 2010).

## II - Des générations de plus en plus formées

L'âge de fin d'études et le niveau de diplôme ont progressé de génération en génération depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette élévation générale s'est faite de façon irrégulière. Elle a été particulièrement forte pour les générations nées dans les années 1940 (*figure 3*). Les réformes de l'enseignement secondaire intervenues à partir des années 1930 y ont probablement contribué, tout comme l'élévation du niveau de vie et le développement du système social (instauration des allocations familiales, système de retraite...). Les familles ont ainsi été davantage en mesure de financer des études, comme de se passer de l'aide et/ou des salaires d'appoint des enfants (Albouy et Tavan, 2008).

Cette première « explosion scolaire » a été suivie d'une progression plus modérée pour les générations des années 1950, qui ont surtout investi les niveaux de diplôme inférieurs au baccalauréat. Ces générations ont en particulier été les premières à être concernées par la prolongation de l'âge minimal obligatoire de fin de scolarité à 16 ans, décidée en 1959 pour les générations nées à partir de 1953. La « deuxième explosion scolaire » est le fait des générations des années 1960 et 1970 et de l'accès plus massif de ces générations aux diplômes de l'enseignement supérieur. L'élévation générale du niveau de diplôme s'est faite de pair avec une réduction des inégalités sociales face au diplôme. Les probabilités relatives d'accès à un niveau de diplôme selon l'origine sociale se sont nettement rapprochées pour le baccalauréat, de façon moins marquée pour l'enseignement supérieur (Albouy et Tavan, 2008). Enfin, pour l'élite que constituent les grandes écoles, les inégalités sociales ne diminuent plus, voire sont reparties à la hausse pour les générations nées dans les années 1960 (Albouy et Wanecq, 2003).

Cette tendance longue à la hausse des niveaux d'études n'a rien d'irréversible. Au-delà de 18 ans, la proportion d'individus scolarisés à un âge donné est stable depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, voire a légèrement reculé<sup>5</sup>. Le niveau de diplôme de la génération 1981-1985 n'est pas encore fixé mais celle-ci pourrait ne plus connaître d'élévation de niveau d'études. Toutefois, elle conservera, quoi qu'il advienne, un niveau relativement élevé au regard des générations précédentes prises dans leur ensemble (*figure 3*<sup>6</sup>).

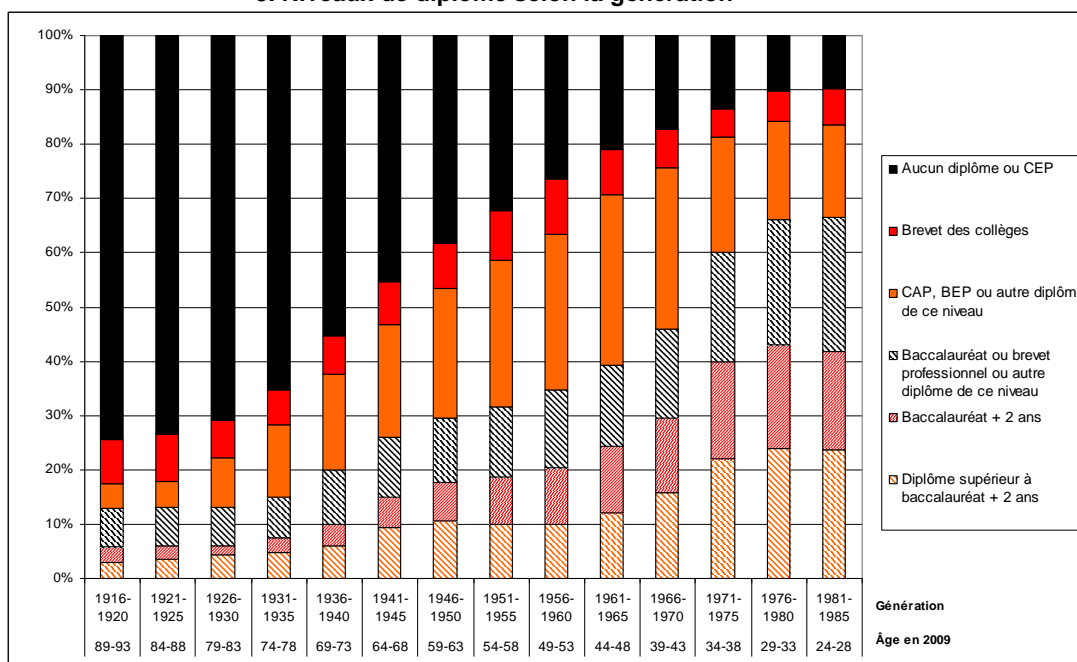
Ces diplômes ont pu éventuellement être acquis par le biais d'une reprise d'études, même si ce mode d'acquisition du diplôme reste peu fréquent. Le niveau de diplôme le plus élevé mesuré par l'enquête Emploi est ainsi très proche de celui acquis en formation initiale. La montée de la formation ne peut toutefois pas être appréciée par le seul diplôme. Alors que pour les anciennes générations le temps de la formation était plus nettement séparé de la vie active, les frontières se sont notablement effacées. En se restreignant à la seule formation en entreprise, un salarié du privé âgé de 40 à 44 ans avait en 2003 cinq fois plus de chances d'avoir suivi une formation au cours des cinq dernières années qu'en 1977 (*figure 4*). Cet essor a concerné tous les niveaux de diplôme. L'évolution de la législation y a contribué, par exemple en obligeant les entreprises à consacrer une part minimale de leur masse salariale à la formation continue, dès 1971, et en relevant à plusieurs reprises cette part minimale. Les besoins nés du changement technologique ont également participé à ce mouvement, notamment à partir des années quatre-vingt-dix (Goux et Zamora, 2001).

---

<sup>5</sup> À titre d'exemple, 60 % des jeunes de 18 ans étaient scolarisés en 1985. Cette proportion est montée à 85 % en 1995 et est redescendue à 80 % en 2007, notamment du fait de la baisse des redoublements (Degorre *et al.*, 2009).

<sup>6</sup> Sur la figure 3, le regroupement des titulaires du certificat d'études primaires avec les « aucun diplôme » est usuelle mais correspond à une vision contemporaine de la valeur des diplômes. Il est notable que ce diplôme concernait jusqu'à 40 % des générations les plus anciennes (mesure en 2009). Toutefois, à partir des générations nées dans les années 1960, il devient marginal.

### 3. Niveaux de diplôme selon la génération

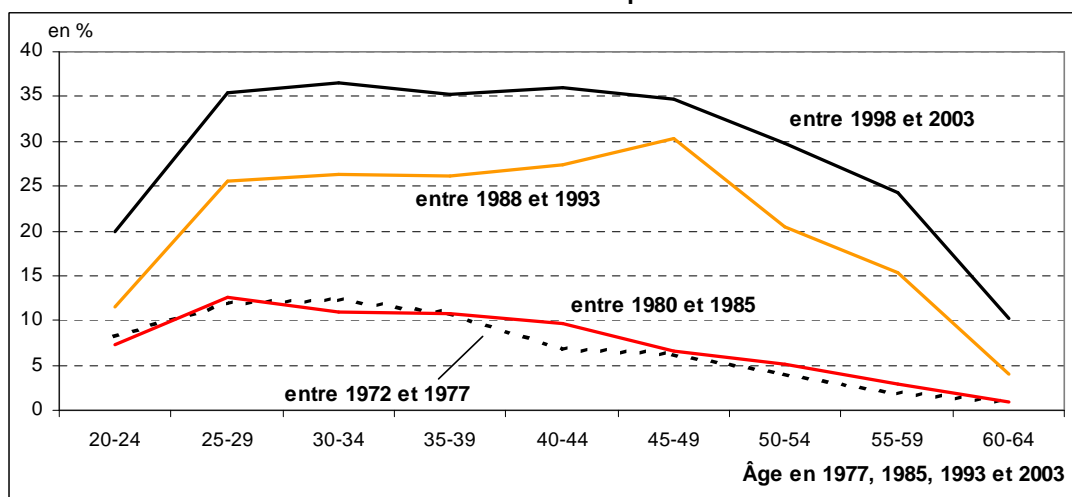


Champ : France métropolitaine.

Note : pour la génération 1951-1955 et les générations antérieures, la structure par diplômes a été recalculée en utilisant des anciennes enquêtes Emploi (1980, 1985, 1990), pour s'assurer que considérer les générations en coupe instantanée (et donc à des âges différents) influençait peu le résultat. En d'autres termes, l'estimation du niveau de diplôme de générations anciennes à une date où une partie de ces générations est décédée ne semble pas donner lieu à un « biais de mortalité ».

Source : Insee, enquête Emploi 2009.

### 4. Proportion de salariés du privé ayant suivi une formation continue à différents âges au cours du temps



Champ : salariés du secteur privé ayant terminé leurs études initiales.

Lecture : 8 % des salariés du secteur privé âgés de 20 à 24 ans en 1977, ayant terminé leurs études initiales, ont suivi une formation continue dans le cadre de leur entreprise entre 1972 et 1977.

Source : Insee, enquêtes Formation et Qualification Professionnelle 1977, 1985, 1993 et 2003.

Les comparaisons entre générations sont rendues délicates par le fait que la formation, initiale ou continue, a changé de nature en se développant, par exemple avec la création de nouveaux diplômes et filières. L'essor de la formation en entreprise s'est de son côté opéré à travers des formations de plus en plus courtes et surtout ciblées sur l'adaptation au poste de travail (Dubar, 2004). Le supplément de formation des nouvelles générations par rapport aux anciennes est donc difficile à évaluer. De surcroît, le fait qu'une formation soit

accessible à un plus grand nombre d'individus a pu induire une plus grande difficulté à la valoriser. Pour les diplômes obtenus en formation initiale, notamment, l'accès plus fréquent a été contrebalancé par un déclassement professionnel : de plus en plus de jeunes diplômés occupent un emploi en dessous de leur niveau de compétences en début de carrière (cf. Giret, Nauze-Fichet et Tomasini 2006, et *infra*).

En outre, la possibilité d'obtenir un diplôme de niveau supérieur à ses parents ne garantit pas l'accès à une position sociale supérieure : les individus nés dans les années 1960, malgré leur accès plus fréquent aux diplômes du supérieur, occupent plus souvent une position inférieure à celle occupée par leur père (Peugny, 2008).

Un niveau de diplôme plus élevé et des connaissances plus récentes que la génération précédente peuvent globalement compenser une moindre valorisation du diplôme. Les générations nées à la fin des années 1960 et au début des années 1970, qui ont connu une expansion rapide du système éducatif, ont pu bénéficier d'un tel effet (Chauvel, 2010). *A contrario*, les cohortes pour lesquelles la hausse des diplômes a été plus lente (années 1950) ont pu pâtir du fait qu'elles avaient moins d'avantages à faire valoir sur les précédentes.

Le niveau de formation intervient également dans d'autres types d'inégalités. L'accès aux nouvelles technologies de l'information a par exemple d'abord profité aux jeunes et aux personnes très diplômées (Bigot, 2006). Dans le domaine de la santé (*encadré 1*), la montée en charge des formations de type « hygiène et sécurité » dans les entreprises a par exemple pu aider à prévenir les accidents de travail (Goux et Zamora, 2001).

### Encadré 1. Les inégalités intergénérationnelles face à la santé et à la mortalité

Il existe de nombreux autres aspects des inégalités intergénérationnelles. À titre d'exemple, on peut s'intéresser aux inégalités liées à la santé.

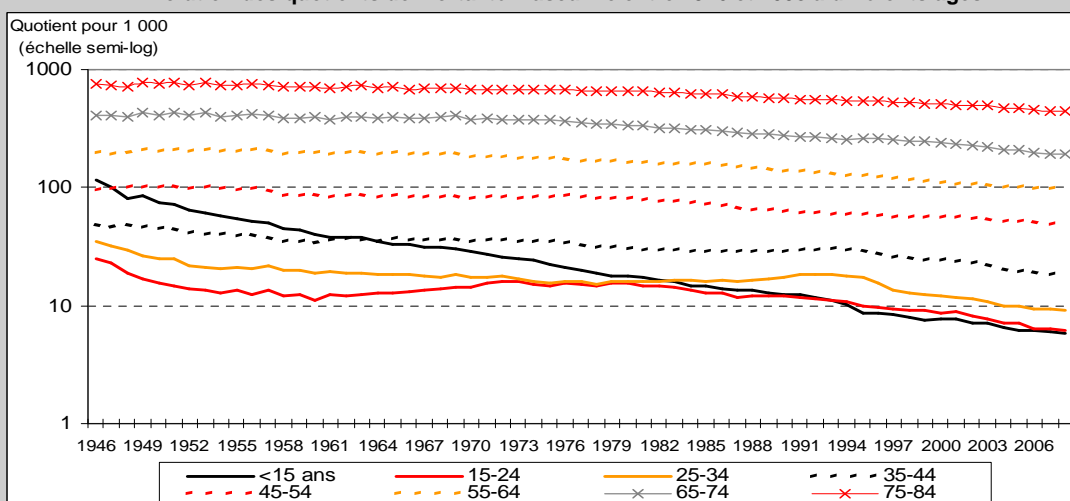
Les inégalités intergénérationnelles en matière de **santé** sont complexes à étudier comme en témoigne le peu de littérature sur ce sujet. La préoccupation actuelle quant aux inégalités sur la santé concerne essentiellement les inégalités sociales (cf. le rapport du Haut Conseil de Santé Publique (HCSP), « Les inégalités sociales de santé : sortir de la fatalité » paru en décembre 2009, et l'ouvrage de l'Inpes *Réduire les inégalités sociales de santé*, paru en octobre 2010).

Les déterminants de l'état de santé sont multiples. Ils dépendent des facteurs socio-économiques, des comportements des individus et du système de santé. Le niveau d'études est un des facteurs les plus souvent cités dans la littérature. Il joue directement par son influence sur le mode de vie des individus, par les connaissances acquises mais également indirectement *via* le choix d'une profession. Les inégalités de santé trouvent également leur racine dans l'enfance des individus et même dans l'histoire de leurs parents (conditions de vie, génétique....) [HCSP (2009)].

S'il est difficile de comparer directement l'état de santé d'une génération à une autre, le taux de couverture médicale informe sur la capacité d'accès aux soins. Les plus âgés sont ainsi beaucoup plus couverts par une assurance complémentaire qu'auparavant (de Saint Pol et Marical, 2007). Le renversement des taux de souscription à une assurance complémentaire est spectaculaire et pourrait refléter l'amélioration de leur situation relative en termes de revenus et de pauvreté. Il faut toutefois être attentif au fait que la situation « être sans complémentaire santé » n'est pas tout à fait comparable dans le temps, par exemple en raison des remboursements.

Une autre approche indirecte de la santé des générations peut se faire à travers la **mortalité** (mortalité globale et différenciée par causes selon les âges). Les nouvelles générations tendent alors à apparaître de plus en plus favorisées par rapport aux anciennes, notamment aux âges jeunes où la mortalité des enfants a fortement diminué (*figure A*). Toutefois, au moins deux encoches à ce progrès général ont été constatées au cours des dernières décennies, plus particulièrement pour les jeunes hommes. Tout d'abord, leur mortalité de 15 à 24 ans a stagné, ou légèrement augmenté, entre la fin des années 1950 et le début des années 1980 en raison de la montée des accidents de la route (Meslé, 2006). Ensuite, la mortalité des 25-34 ans a augmenté à la fin des années 1980, en raison de la montée du sida. Accidents de la route et sida ont donc constitué des facteurs d'inégalités en matière de mortalité, les générations nées dans les années 1950 et 1960 leur payant un lourd tribut. L'approche par la mortalité ne répond que partiellement à la question des inégalités de santé. Elle présente un intérêt par elle-même en illustrant que les générations n'ont pas été confrontées aux mêmes risques.

### A. Évolution des quotients de mortalité masculine entre 1946 et 2008 à différents âges



Champ : France métropolitaine.

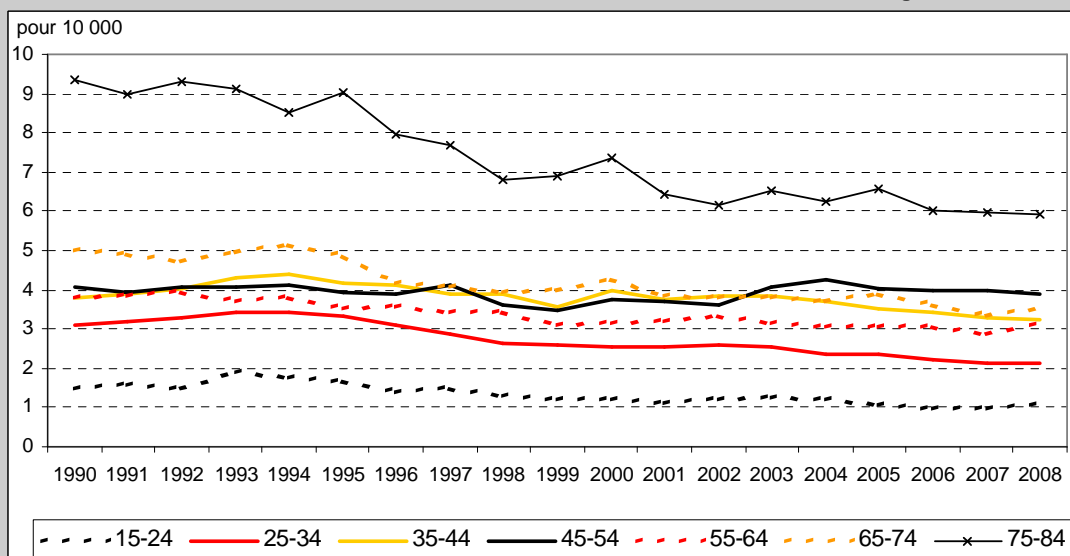
Note : les données 2007 et 2008 sont provisoires et arrêtées au 31 mars 2010.

Lecture : pour un individu né en 1946, la probabilité de décéder avant 15 ans était de 116 pour 1 000. Pour un individu ayant déjà atteint l'âge de 15 ans, la probabilité de décéder avant 25 ans était de 25 pour 1 000.

Source : Insee, état civil.

Dans l'examen des causes de mortalité, le **suicide** occupe une place à part dans les travaux sur les inégalités intergénérationnelles. La proportion de suicides dans une population, notamment parmi les hommes, est en effet souvent interprétée comme une mesure du décalage ressenti entre la position socio-économique des individus et leurs aspirations. La proportion de suicides dans une population dépend étroitement de l'âge, les plus âgés se suicidant davantage. À partir de la fin des années 1970 et tout au long des années 1980, la proportion de suicides a fortement augmenté chez les jeunes adultes, tout particulièrement chez les 25-34 ans. Cette évolution a été interprétée à travers une propension plus forte à se suicider pour les générations issues du baby-boom (Anguis, Cases et Surault, 2002), notamment celles nées à partir du milieu des années 1950. De façon cohérente avec cette analyse, le taux de suicide stagne, voire remonte légèrement pour les 45-54 ans au cours des années 1990 et 2000 (*figure B*), alors que la position des plus jeunes tendrait plutôt à s'améliorer.

### B. Évolution du taux de suicide masculin entre 1990 et 2008 à différents âges



Champ : France métropolitaine.

Lecture : pour 10 000 personnes âgées de 75 à 84 ans en 1990, un peu plus de 9 suicides ont été recensés cette année.

Source : Insee et Insee.

### III - Une augmentation des difficultés d'emploi aux deux extrémités de la vie active à partir du début des années 1980

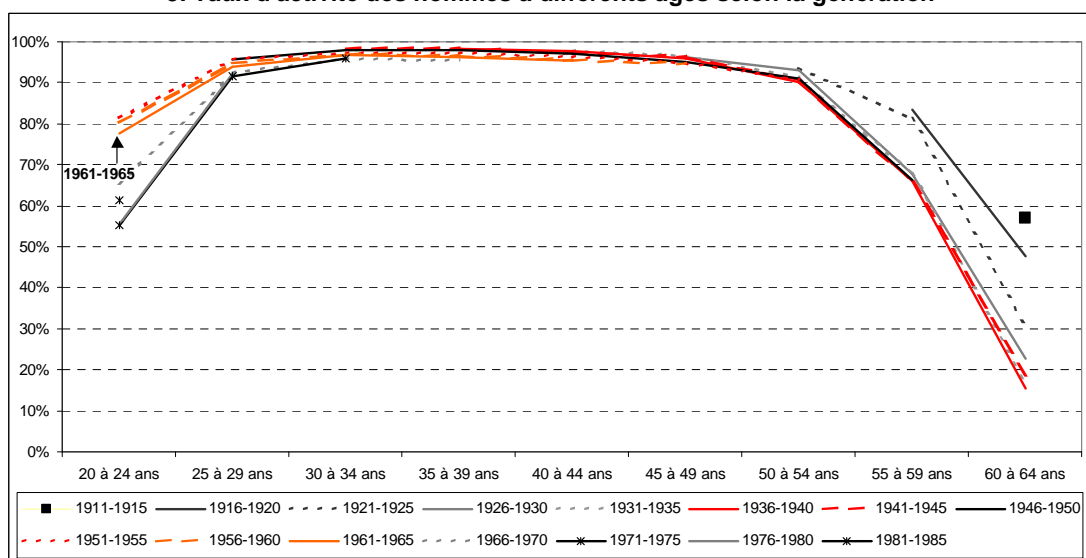
La hausse de la durée de formation initiale s'est traduite par des taux d'activité plus faibles pour les 20-24 ans. Les taux d'activité des 55-64 ans ont aussi diminué jusqu'au début des années 2000, en raison notamment de l'abaissement de l'âge de la retraite en 1983 et des mesures de préretraite mises en œuvre dans les années 1980 et 1990. La tendance s'est quelque peu renversée depuis, sous l'effet des politiques d'allongement de l'âge de départ à la retraite et d'encouragement au maintien dans l'emploi des salariés âgés.

#### III.1 L'activité des femmes est en hausse continue

Le profil d'activité par âge des femmes s'est considérablement modifié, contrairement à celui des hommes qui est resté quasi inchangé depuis les années 1970. À cette période, les femmes les plus jeunes étaient les plus nombreuses à travailler. Depuis, les taux d'activité féminine ont progressé de génération en génération depuis celles nées dans les années 1930 (*figure 6*) et cette hausse a plus particulièrement concerné les âges intermédiaires : les taux d'activité féminine atteignent aujourd'hui leur maximum entre quarante et cinquante ans. Chez les hommes, la proportion d'actifs entre 25 et 54 ans est restée stable à un niveau très élevé au fil des générations (*figure 5*). Les femmes sont toujours plus nombreuses à interrompre leur activité après une naissance que les hommes (Pailhé et Solaz, 2006). Toutefois, elles sont également plus nombreuses qu'auparavant à revenir vers l'emploi.

Cependant, la montée du chômage et du temps partiel (*figure 7*) incite à nuancer cette présence plus large des femmes sur le marché du travail d'une génération à l'autre. Un exercice à visée prospective montre que, si les tendances actuelles se maintenaient, le taux d'emploi « en équivalent temps plein »<sup>7</sup> des femmes âgées de 25 à 59 ans se stabiliserait à partir des générations nées dans les années 1950, alors même que leur taux d'activité continuerait à progresser (Afsa-Essafi et Buffeteau, 2006).

5. Taux d'activité des hommes à différents âges selon la génération



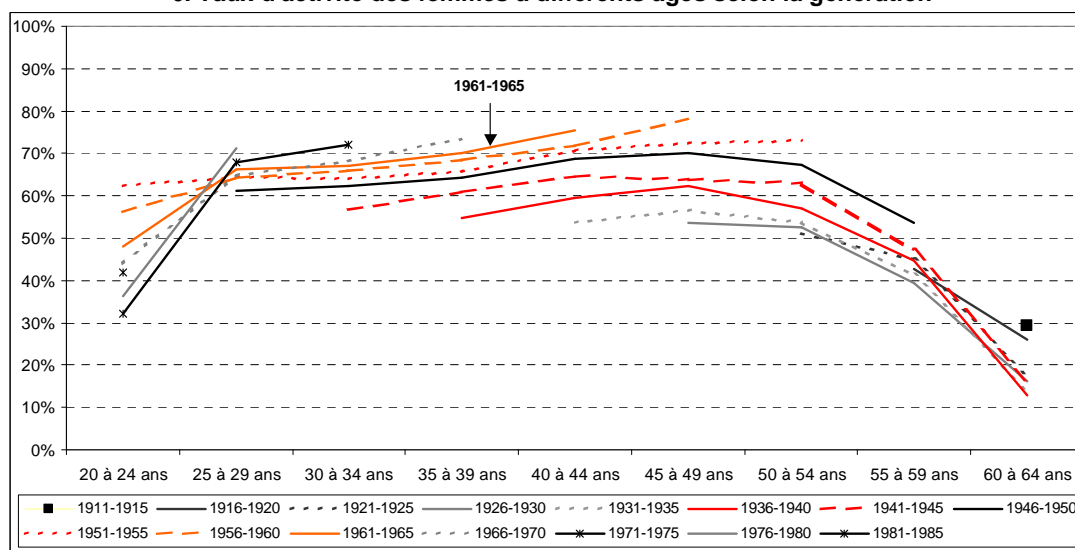
Champ : France métropolitaine, ensemble des hommes.

Lecture : les hommes nés entre 1961 et 1965 ont un taux d'activité de 78 % à 20-24 ans et de 95 % à 40-44 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, non corrigées des ruptures de série.

<sup>7</sup> Le taux d'emploi correspond au total des emplois sur le total des personnes en âge de travailler. Le taux d'emploi en équivalent temps plein est ici obtenu en pondérant chaque emploi par un taux d'occupation déterminé *ad hoc* (par exemple 50 % pour une durée déclarée entre 15 et 24 heures).

## 6. Taux d'activité des femmes à différents âges selon la génération

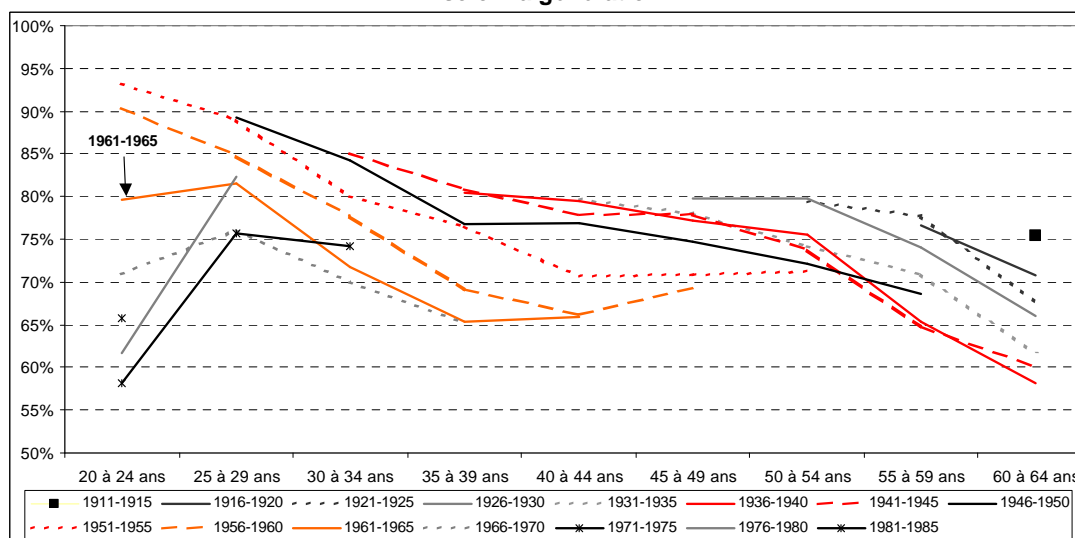


Champ : France métropolitaine, ensemble des femmes.

Lecture : les femmes nées entre 1961 et 1965 ont un taux d'activité de 48 % à 20-24 ans et de 75 % à 40-44 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, non corrigées des ruptures de série.

## 7. Proportion de femmes actives occupées travaillant à temps complet à différents âges selon la génération



Champ : France métropolitaine, ensemble des femmes actives occupées.

Lecture : les femmes actives occupées nées entre 1961 et 1965 sont 80 % à travailler à temps complet entre 20 et 24 ans, 82 % entre 25 et 29 ans, 72 % entre 30 et 34 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, non corrigées des ruptures de série.

L'interprétation du temps partiel en termes d'inégalités est délicate : d'un côté, ce dernier a pu, dans certains cas, favoriser l'activité des femmes en permettant une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle<sup>8</sup>. Toutefois, environ un tiers des situations de temps partiel ne résulte pas d'un choix. Même si la part de ce temps partiel subi dans l'emploi total tend plutôt à se stabiliser depuis les années 1990 (Observatoire des Inégalités, 2010), il reste une source persistante d'inégalités entre hommes et femmes. De plus, la prédominance des motifs familiaux dans le choix du temps partiel (la moitié des

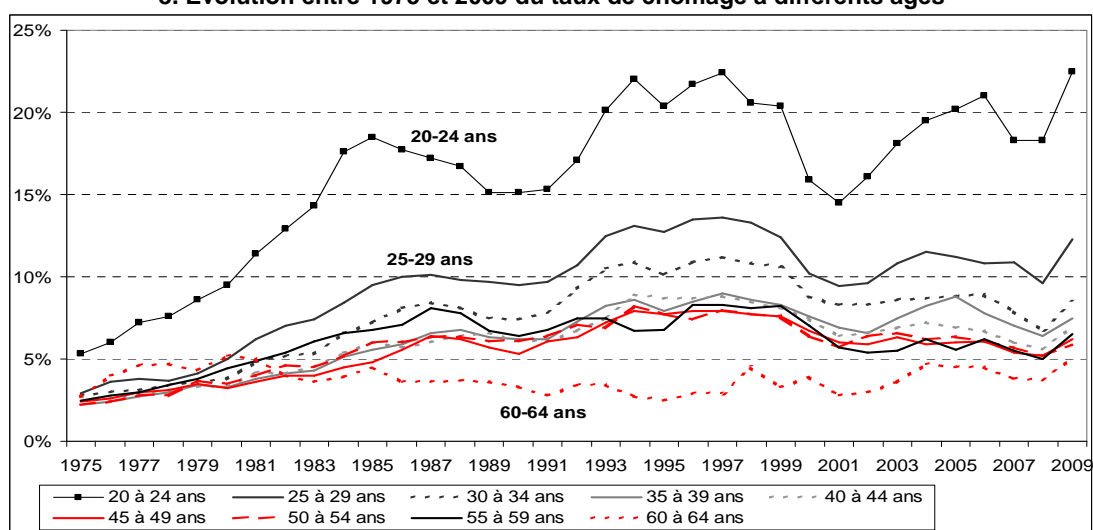
<sup>8</sup> Le fait de ne pas travailler le mercredi, pour une femme, est par exemple significativement associé à un recours moindre à un mode de garde extérieur au ménage de type « non rémunéré » (proches, amis...) (Guillot, 2002).

femmes à temps partiel) peut également être associée à la persistance des inégalités entre hommes et femmes dans la répartition des tâches domestiques (Ponthieux et Schreiber, 2006).

### III.2 L'entrée sur le marché du travail dépend de la conjoncture et du diplôme

Dans les années 1980 et 1990, les jeunes ont subi de plein fouet la dégradation du marché du travail, notamment les peu qualifiés. Leur taux de chômage a d'abord fortement augmenté jusqu'au milieu des années 1980 (*figure 8*). Par la suite, il a fortement fluctué avec la conjoncture, de manière beaucoup plus marquée que pour les autres catégories d'âge. Cette plus forte exposition à la conjoncture peut s'interpréter par le fait que les jeunes sont plus souvent en situation de chercher du travail, qu'il s'agisse des sortants de formation initiale ou de ceux qui, encore peu expérimentés, sont plus exposés à une rupture d'emploi.

8. Évolution entre 1975 et 2009 du taux de chômage à différents âges



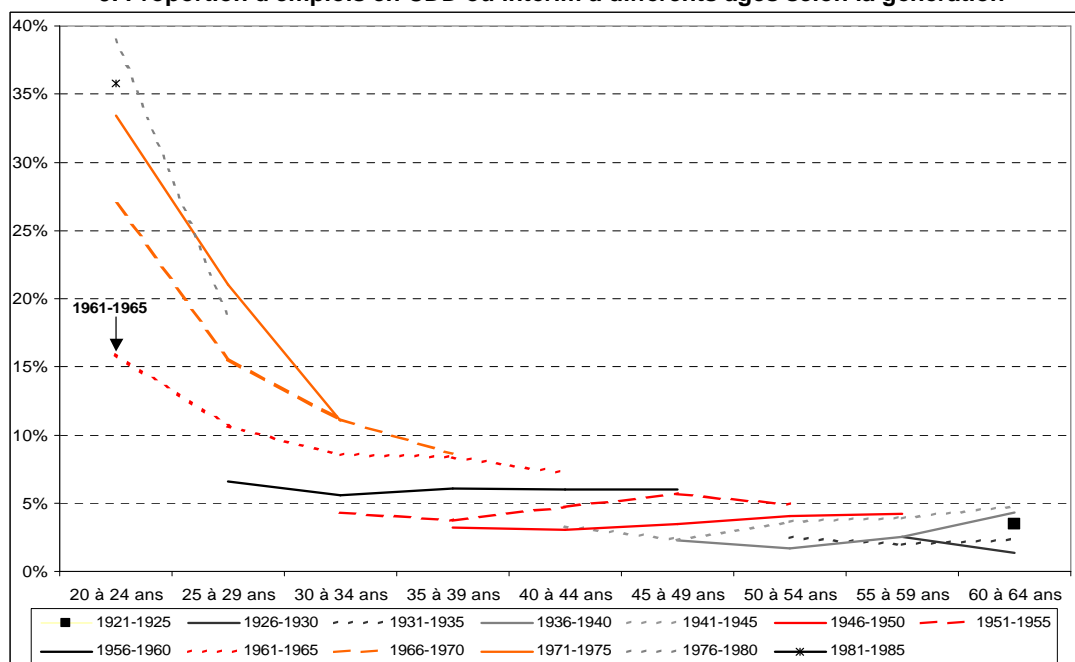
Champ : France métropolitaine, ensemble des actifs.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2009, corrigées des ruptures de série.

Les jeunes entrants sur le marché du travail ont également été particulièrement concernés par la hausse des emplois instables (intérim, contrats à durée déterminée - CDD), très nette dans les années quatre-vingt. Ainsi, cette forme d'emploi est devenue globalement de plus en plus fréquente chez les moins de 30 ans au fil des générations les plus récentes (*figure 9*). Mais cette tendance s'est aussi observée, de façon atténuée, pour les salariés plus expérimentés (Fondeur et Minni, 2004 ; Amar et Prost, 2011) : certains des jeunes entrés sur le marché du travail par le biais de contrats instables enchaînent les contrats de ce type sans accéder au CDI ; certains salariés plus anciens sur le marché du travail peuvent être contraints d'accepter ce type d'emploi, après un épisode de chômage.



### 9. Proportion d'emplois en CDD ou intérim à différents âges selon la génération



Champ : France métropolitaine, ensemble des actifs occupés.

Lecture : les personnes actives occupées nées entre 1961 et 1965 sont 16 % à être en CDD ou en intérim entre 20 et 24 ans, 11 % entre 25 et 29 ans, 9 % entre 30 et 34 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005, non corrigées des ruptures de série.

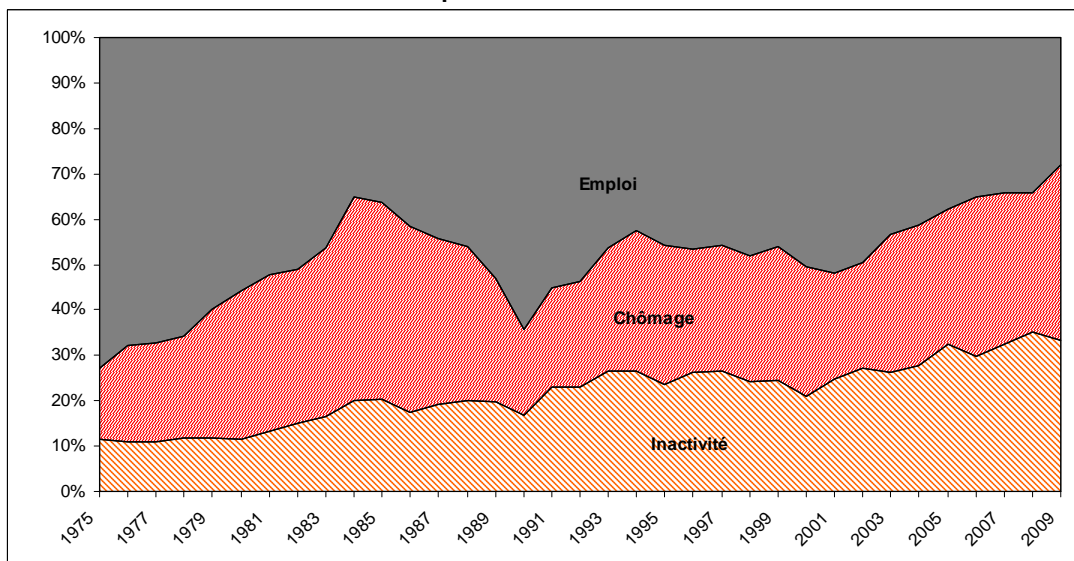
Néanmoins, les processus d'insertion diffèrent notablement selon la qualification, notamment entre les individus sortis sans diplôme ou avec un CEP et ceux diplômés d'un niveau au moins équivalent à Bac + 2. Pour étudier plus finement si la conjoncture au moment de l'entrée dans la vie active a une influence durable sur le sort des générations, il est préférable de raisonner sur l'ancienneté sur le marché du travail plutôt que sur l'âge des individus, qui reflète à la fois l'ancienneté sur le marché du travail et le niveau de diplôme. On définit ainsi, à partir de l'âge de fin d'études initiales, des « cohortes » de sortants de formation initiale. Ce type de cohorte regroupe des personnes qui ont terminé leurs études à la même époque et qui sont donc susceptibles de chercher un emploi au même moment. En outre, leur carrière se déroulera, par la suite, au sein du même cycle économique.

Ainsi, pour les non-diplômés ayant terminé leurs études depuis deux ans ou moins, la part d'inactifs triple entre 1975 et 2009 et la part de chômeurs commence à croître dès la fin des années 1970 (figure 10.a). Pour les diplômés de niveau Bac + 2 et au-delà ayant terminé leurs études depuis 2 ans au plus, la part d'inactifs reste contenue sur la période, mais la part de chômeurs augmente sensiblement à partir de 1993 et jusqu'à la fin de la décennie (figure 10.b). Le diplôme facilite l'insertion dans l'emploi : le taux d'emploi des diplômés à la sortie des études est bien supérieur à celui des non-diplômés, dont la forte variabilité reflète un accès à l'emploi plus fortement dépendant de la conjoncture. Il faut toutefois prendre en compte le fait que les non-diplômés sont devenus de moins en moins nombreux (cf. *supra*), ce qui a pu accroître leur désavantage comparatif.

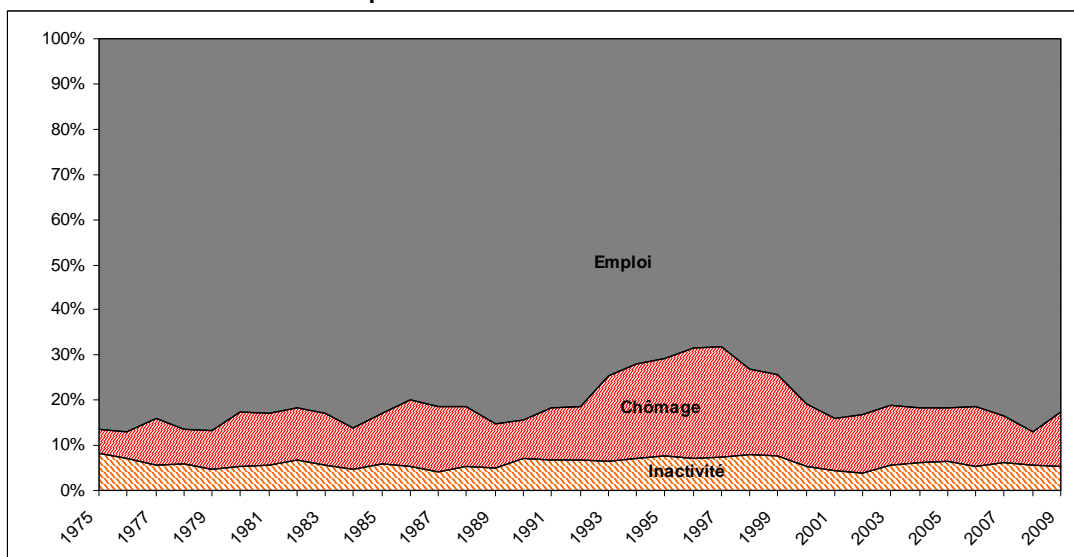
Ces conditions d'insertion différenciées suggèrent l'existence d'inégalités entre cohortes. Mais l'insertion étant un phénomène progressif, il semble utile d'examiner dans quelle mesure ces différences initiales peuvent marquer les années suivantes.

## 10. Inactivité, chômage et emploi pour les sortants de formation initiale depuis 2 ans et moins

### a. Sans diplôme ou titulaires d'un CEP



### b. Diplômés de niveau Bac + 2 et au-delà



Champ : France métropolitaine, ensemble des individus sortis de formation initiale depuis 2 ans ou moins, à l'exception des militaires du contingent.

Lecture : en 2003, 26 % des personnes non-diplômées, sorties de formation initiale depuis au plus 2 ans, étaient inactives, 31 % au chômage et 43 % en emploi (figure a). La même année, 6 % des personnes diplômées de niveau Bac + 2 et au-delà, sorties de formation initiale depuis au plus 2 ans, étaient inactives, 13 % au chômage et 81 % en emploi (figure b).

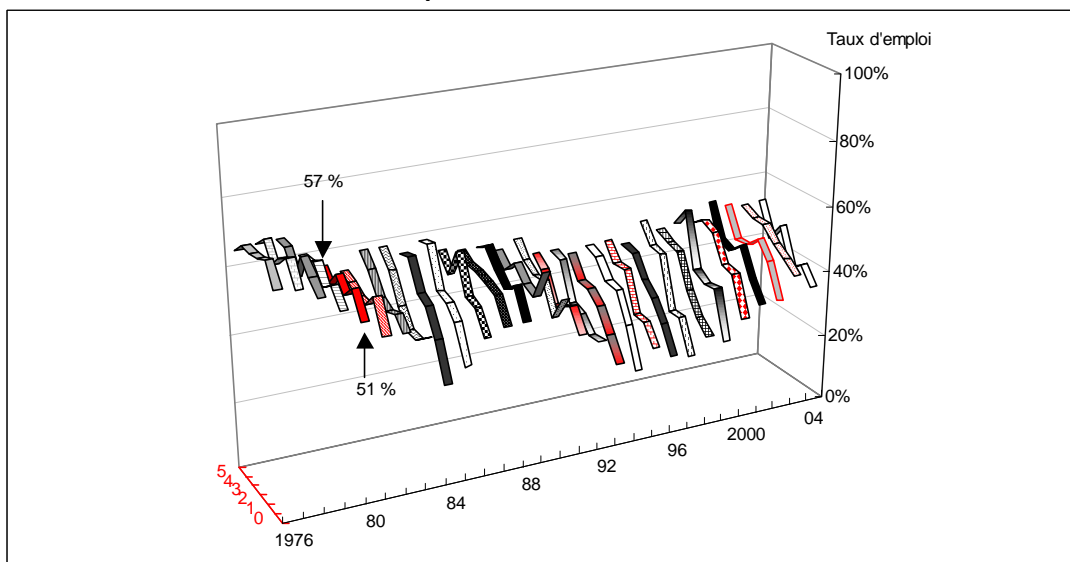
Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2009, non corrigées des ruptures de série.

### III.3 Les jeunes non-diplômés sont tout particulièrement exposés aux aléas de la conjoncture

Parallèlement à la dégradation des taux d'emploi initiaux, l'espérance d'être en emploi après cinq ans pour les non-diplômés a baissé au fur et à mesure de l'entrée des cohortes sur le marché du travail à la fin des années 1970, jusqu'à celles arrivées au milieu des années 1990 (figure 11). Les perspectives semblent s'être améliorées pour les cohortes suivantes. Des conditions conjoncturelles initiales défavorables constituent un handicap qui peut se compenser par la suite. Si la conjoncture s'améliore les années suivantes, les personnes au chômage ou inactives peuvent accéder à l'emploi plus facilement. Ainsi, c'est le cas de la cohorte entrée sur le marché du travail en 1984, dont les difficultés initiales ne semblent pas

avoir persisté. Mais lors d'un ralentissement conjoncturel, les non-diplômés occupant un emploi, souvent en contrat temporaire, peuvent connaître à leur tour des épisodes de chômage. Au total, les non-diplômés risquent de rester relativement dépendants de la conjoncture au fil de leur début de carrière, et exposés au chômage.

### 11. Évolution du taux d'emploi par cohortes de sortants de formation initiale, sans diplôme ou titulaires d'un CEP



Champ : France métropolitaine, ensemble des individus sortis de formation initiale depuis 6 ans au plus, sans diplôme ou titulaires d'un CEP, à l'exception des apprentis et des militaires du contingent.

Lecture : le taux d'emploi de la cohorte constituée des personnes potentiellement entrées sur le marché du travail en 1980 à l'issue de leur formation initiale, sans diplôme ou titulaire d'un CEP est de 51 % l'année de cette insertion (point initial de la courbe en rouge). Cinq ans après (dernier point de la courbe en rouge), le taux d'emploi de cette cohorte est de 57 %.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2009, non corrigées des ruptures de série.

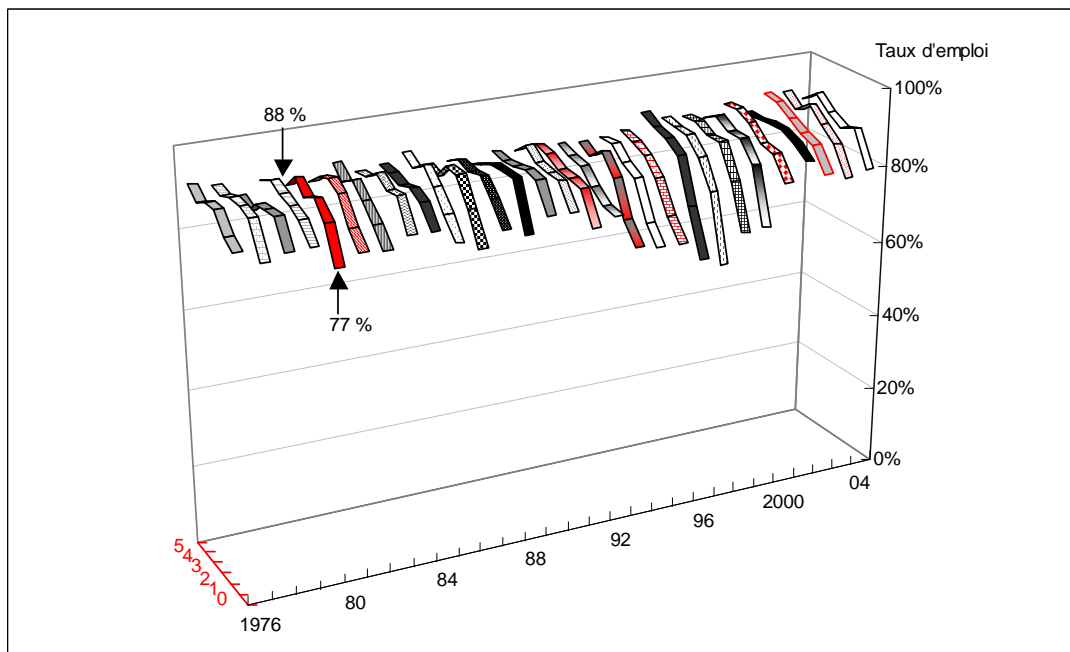
Au regard de l'accès à un emploi stable (en contrat à durée indéterminée - CDI), les cohortes de non-diplômés connaissent également des trajectoires hétérogènes. La proportion des actifs de chaque cohorte qui occupent un emploi en CDI est, bien que croissante avec l'ancienneté sur le marché du travail pour toutes les cohortes au début de la carrière, soumise à des chocs. L'espérance d'une amélioration des conditions d'emploi en début de carrière est donc réelle, mais l'hétérogénéité entre cohortes révèle encore une fois la marque des conditions économiques rencontrées au fil de la carrière. Cette marque de la conjoncture est toutefois délicate à interpréter. Lors des périodes de reprise, la croissance de l'emploi temporaire peut faire baisser mécaniquement la part de l'emploi stable et inversement en période de contraction économique. En effet, le retour d'inactifs ou de chômeurs en emploi de type CDD ou intérim au sein d'une cohorte fait à la fois monter le taux d'emploi et baisser la part de l'emploi stable.

#### III.4 Les plus diplômés accèdent toujours rapidement à l'emploi stable

Pour les diplômés, les trajectoires de taux d'emploi à cinq ans sont assez semblables d'une cohorte à l'autre (figure 12). En effet, l'espérance d'être en emploi cinq ans après l'entrée potentielle sur le marché du travail varie assez peu entre les cohortes d'entrants alors même que leurs conditions d'entrée peuvent être différentes. Il semble y avoir « rattrapage » dans l'accès à l'emploi assez rapide pour les cohortes ayant bénéficié de conditions initiales moins favorables et « convergence » pour toutes vers un niveau d'emploi élevé. Autrement dit, les diplômés semblent être protégés du chômage de façon relativement rapide dans leur trajectoire professionnelle. Ceci peut être dû à un effet d'inertie (limitant les retours vers le chômage) lié à la nature de leur poste ainsi qu'à un effet de déclassement conjoncturel leur

permettant de prendre des emplois moins qualifiés pour améliorer leur accès à l'emploi, au détriment des moins diplômés (Fondeur et Minni, 1999). Par ailleurs, si l'accès à un emploi stable en début de carrière semble être lié à la conjoncture, un accès ultérieur et relativement rapide à un CDI semble très probable pour toutes les cohortes de diplômés. Quelle que soit la cohorte considérée entre 1983 et 2004, plus de 80 % des diplômés avaient décroché un CDI au bout de leur cinquième année sur le marché du travail.

## 12. Évolution du taux d'emploi par cohortes de sortants de formation initiale, diplômés de niveau Bac + 2 et au-delà



*Champ : France métropolitaine, ensemble des individus sortis de formation initiale depuis 6 ans au plus, diplômés niveau Bac + 2 et au-delà, à l'exception des apprentis et des militaires du contingent.*

*Lecture : le taux d'emploi de la cohorte constituée des personnes potentiellement entrées sur le marché du travail en 1980 à l'issue de leur formation initiale, titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 ou de niveau supérieur est de 77 % l'année de cette insertion (point initial de la courbe en rouge). Cinq ans après (dernier point de la courbe en rouge), le taux d'emploi de cette cohorte est de 88 %.*

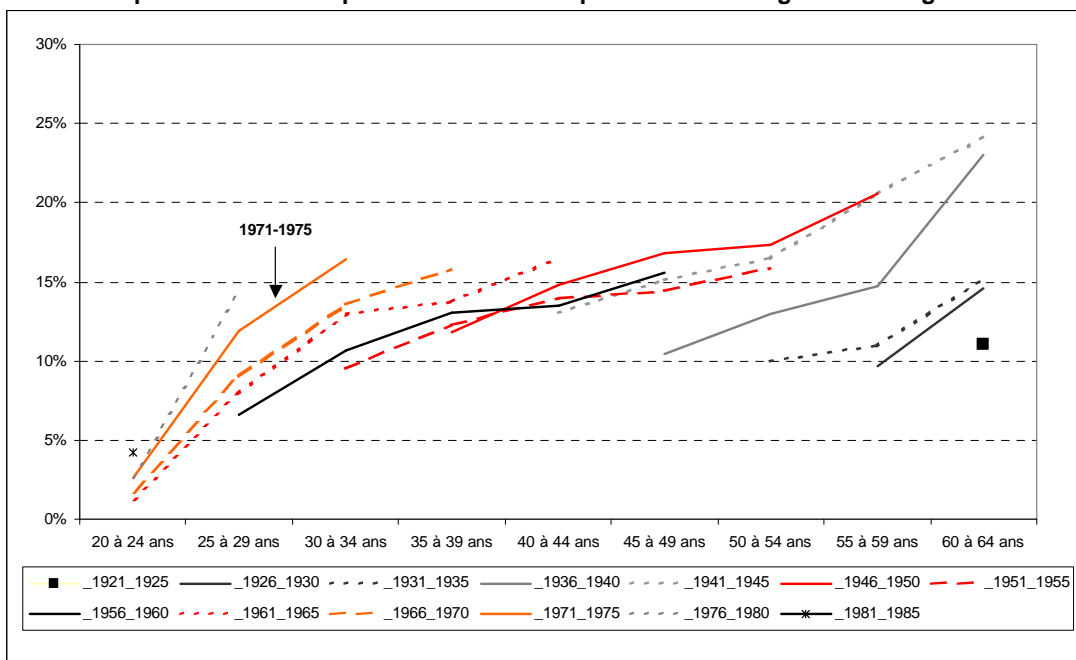
*Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2009, non corrigées des ruptures de série.*

### III.5 Depuis les années 1990, être plus diplômé garantit de moins en moins l'accès à un statut social élevé

D'une génération à l'autre, la proportion de cadres dans les emplois a augmenté. Toutefois, cette progression s'est fortement ralentie, voire interrompue, pour les générations nées entre le milieu des années 1940 et la fin des années 1950 (figure 13).

Par la suite, les générations nées dans les années 1960 et, surtout, dans les années 1970, ont connu un regain d'accès aux positions de cadre. Ainsi, 14 % des individus nés entre 1976 et 1980 sont cadres entre 25 et 29 ans, contre 9 % de ceux nés entre 1966 et 1970 dans la même tranche d'âge. Toutefois, cela pourrait aussi être lié à un changement de profil de carrière où on deviendrait cadre plus tôt. Dans les entreprises, le recrutement de jeunes diplômés prendrait de fait le pas sur la promotion interne (Baraton, 2006).

### 13. Proportion de cadres parmi les actifs occupés à différents âges selon la génération

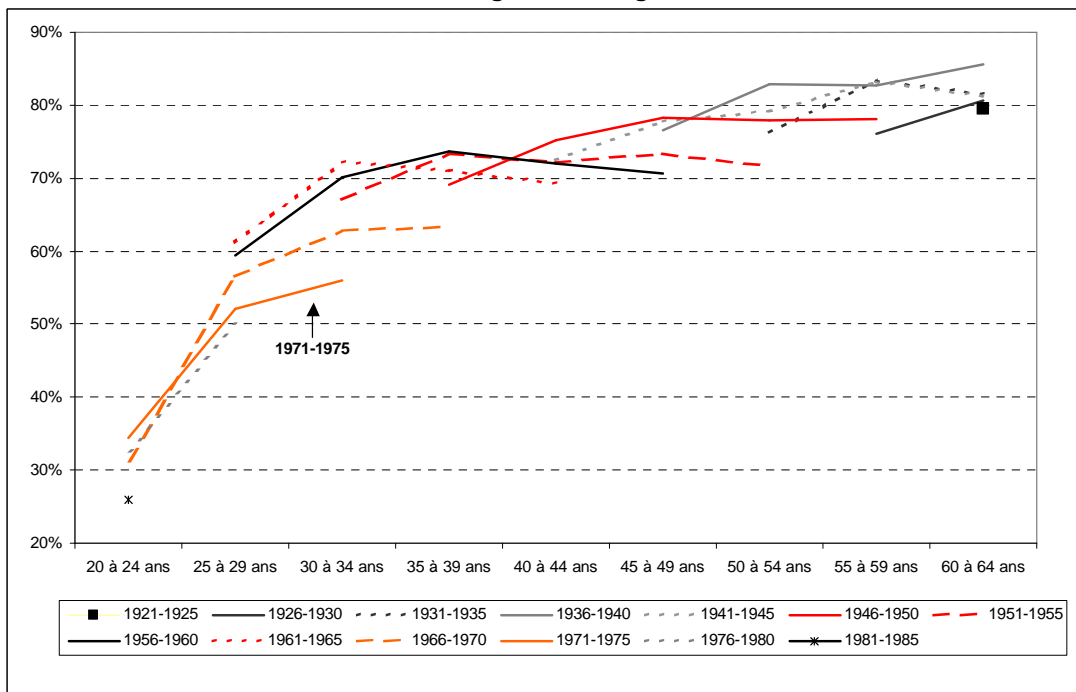


Champ : France métropolitaine, ensemble des actifs occupés.

Lecture : les personnes actives occupées nées entre 1971 et 1975 sont 3 % à être cadres entre 20 et 24 ans, 12 % entre 25 et 29 ans, 16 % entre 30 et 34 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, non corrigées des ruptures de série.

### 14. Proportion de cadres parmi les actifs occupés diplômés de niveau supérieur à Bac + 2 à différents âges selon la génération



Champ : France métropolitaine, ensemble des actifs occupés diplômés de niveau supérieur à Bac + 2.

Lecture : les personnes actives occupées nées entre 1971 et 1975, diplômées de niveau supérieur à Bac + 2, sont 34 % à être cadres entre 20 et 24 ans, 52 % entre 25 et 29 ans, 56 % entre 30 et 34 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, non corrigées des ruptures de série.

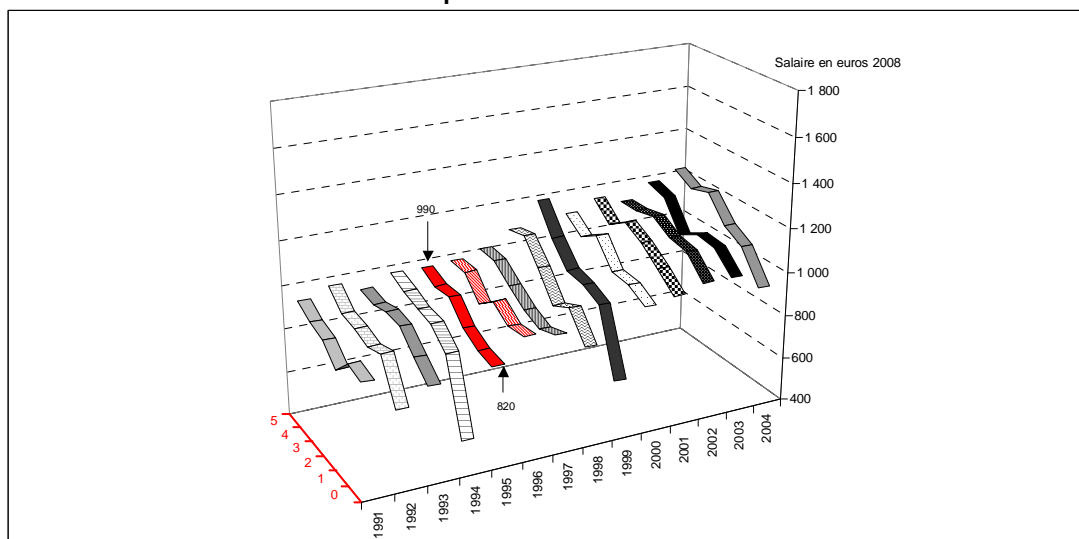
De plus, parmi les diplômés du supérieur<sup>9</sup>, la proportion de cadres diminue très sensiblement au fil des générations, plus particulièrement pour celles nées à partir de la fin des années 1960 (*figure 14*) : la structure des diplômes s'est en effet déplacée plus vite vers le haut que la structure des emplois.

Cette relative dévaluation des diplômes se constate également du point de vue salarial. Le salaire des jeunes non-diplômés progresse d'une cohorte d'entrants sur le marché du travail à l'autre, à ancienneté donnée, reflétant sans doute pour une grande part l'évolution du SMIC (*figure 15.a*). Ce n'est pas le cas des diplômés, dont le salaire ne progresse pas au fil des cohortes (*figure 15.b*). Ceci peut être associé au déclassement professionnel des diplômés déjà évoqué. En outre, pour les professions qualifiées, une pression à la baisse des salaires a pu également s'opérer du fait de l'afflux de diplômés. Enfin, les hausses de SMIC se répercuteraient peu, sinon pas du tout, sur le haut de l'échelle des salaires (Charnoz, Coudin et Gaini, 2011). Comme dans le cas de l'accès à l'emploi, les conditions salariales l'année d'entrée sur le marché du travail diffèrent d'une cohorte à l'autre. Toutefois, le lien avec les situations rencontrées cinq ans plus tard (ou même plus tôt) n'a rien d'évident. Une analyse plus poussée, isolant par exemple les effets de la conjoncture rencontrée ultérieurement dans la carrière, serait nécessaire pour isoler de tels effets (cf. par exemple Oreopoulos, Wachter et Heisz, 2008, sur données canadiennes).

La mobilité professionnelle pourrait toutefois atténuer ce phénomène de déclassement. En particulier, une partie des promotions peut s'interpréter comme un rattrapage ultérieur des déclassements. Les promotions professionnelles se font fréquemment à l'occasion de changements d'employeur, eux-mêmes fortement liés à la conjoncture (Amossé, 2003). Ainsi, ces périodes favorables ne permettraient pas seulement aux jeunes diplômés de trouver plus facilement un emploi mais également d'évoluer vers un poste plus en accord avec leurs qualifications.

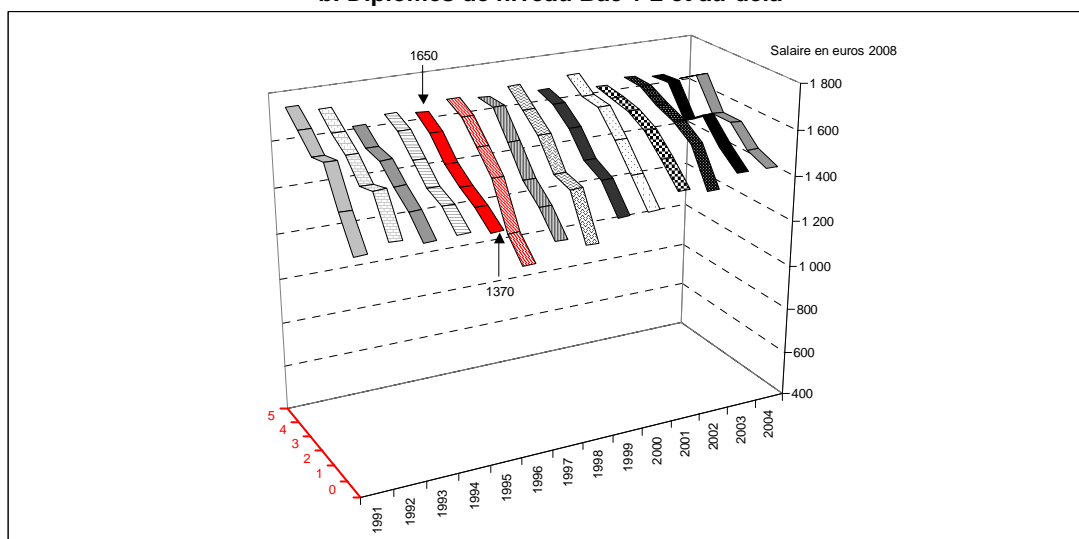
## 15. Évolution du salaire mensuel net médian (en euros 2008) par cohortes de sortants de formation initiale

### a. Sans diplôme ou titulaires d'un CEP



<sup>9</sup> Il faut rappeler ici que la catégorie « diplômés du supérieur » n'est pas forcément homogène sur la période étudiée, par exemple compte tenu du développement de nouvelles filières.

### b. Diplômés de niveau Bac + 2 et au-delà



Champ : France métropolitaine, ensemble des actifs occupés sortis de formation initiale depuis 6 ans au plus, à l'exception des militaires du contingent, des apprentis. Salaire mensuel net médian y compris les primes mensualisées exprimé en euros 2008.

Lecture : le salaire mensuel net médian de la cohorte constituée des personnes potentiellement entrées sur le marché du travail en 1995 à l'issue de leur formation initiale, sans diplôme ou titulaire d'un CEP est de 820 euros l'année de cette insertion (point initial de la courbe en rouge). Cinq ans après (dernier point de la courbe en rouge), il est de 990 euros (figure a). Pour les diplômés de niveau Bac + 2 et au-delà entrés sur le marché du travail la même année, ce salaire est de 1 370 euros l'année de l'insertion et de 1 650 euros cinq années plus tard (figure b).

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990-2009, non corrigées des ruptures de série.

### III.6 Les seniors éprouvent plus de difficultés à se maintenir dans l'emploi

Les difficultés sur le marché du travail ont touché les âges aux deux extrémités de la vie active. Les générations ayant dépassé 50 ans après le deuxième choc pétrolier ont dû faire face notamment au mouvement de désindustrialisation. Ces générations avaient à leur actif plus d'expérience, mais étaient également moins diplômées et relativement mises à l'écart de la formation. Ces caractéristiques ont pu constituer un handicap en période de fort changement technologique (Behaghel, 2006). Enfin, l'intensification du travail et les contraintes de rythme plus élevées ont pu pénaliser les salariés âgés (Mardon et Volkoff, 2008).

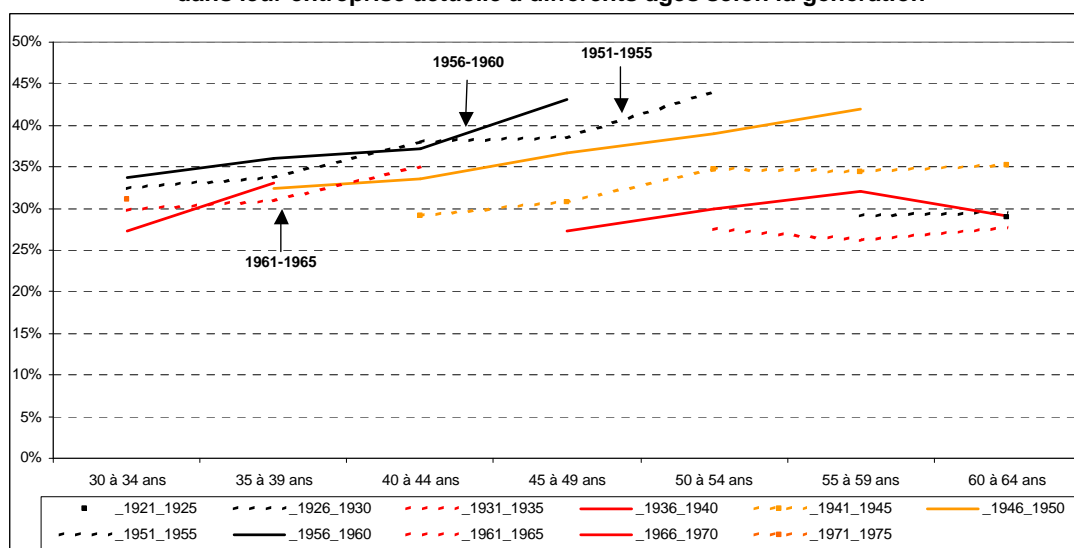
À partir des années 1980, les hommes nés après 1925 et atteignant les âges de 55 à 59 ans ont ainsi rencontré plus de difficultés à se maintenir dans l'emploi. La diminution du taux d'emploi entre 60 et 64 ans au fil des générations reflète encore, pour partie, ce phénomène, parallèlement à la diminution de l'âge légal de départ à la retraite. Cette diminution s'interprète essentiellement comme une baisse de la participation de ces catégories d'âge au marché du travail, et moins par une hausse du chômage. En revanche, les chômeurs âgés ont été particulièrement atteints par le chômage de longue durée. En 2009, parmi les individus âgés de 50 ans ou plus, la proportion de chômeurs depuis plus d'un an s'élève ainsi à 52 %, contre 34 % pour les 25-49 ans (Mansuy et Nouël de Buzonnière, 2011). Cette exposition au chômage de longue durée a pu décourager le maintien dans la population active.

Ces difficultés à conserver un emploi touchent aussi des générations qui avaient bénéficié de conditions particulièrement favorables à l'entrée sur le marché du travail, comme celles nées dans les années 1940. Elles sont surtout visibles pour les hommes. Dans le cas des femmes, la hausse de la participation au marché du travail peut masquer ces difficultés. En particulier, entre 55 et 59 ans, le taux d'emploi des femmes augmente au fil des générations.

Pour les générations nées dans les années 1930 et 1940, les politiques de départ anticipé à la retraite menées dans les années 1980 et 1990 ont pu constituer une réponse à ces difficultés. Ces politiques étaient déjà en repli lorsque les générations nées dans les années

1950 ont atteint à leur tour la cinquantaine. Ces générations sont les dernières à avoir connu, lors de leur entrée sur le marché du travail, un chômage encore assez faible. De fait, une partie d'entre elles s'est souvent stabilisée dans une entreprise. En 2007, la part des actifs occupés ayant passé plus de trois quarts de leur carrière dans la même entreprise était ainsi maximale entre 30 à 34 ans d'ancienneté sur le marché du travail (Amossé et Ben Halima, 2010). Les générations précédentes étaient beaucoup moins attachées à une entreprise particulière (*figure 16*). Les générations suivantes, nées à partir des années 1960, connaîtront vraisemblablement une situation encore différente, et peut-être plus difficile. Ces générations ont en effet connu une instabilité professionnelle plus forte à leur entrée sur le marché du travail, qui pourrait se répercuter tout au long de leur carrière.

### 16. Part des hommes ayant passé plus des trois quarts de leur carrière dans leur entreprise actuelle à différents âges selon la génération



Champ : hommes actifs occupés, ayant terminé leurs études depuis plus de 5 ans.

Lecture : lorsqu'ils atteignent la classe d'âge 45-49 ans, les hommes actifs occupés nées entre 1956 et 1960 sont 43 % à avoir passé trois quarts de leur carrière ou plus dans l'entreprise où ils se trouvent.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, non corrigées des ruptures de série.

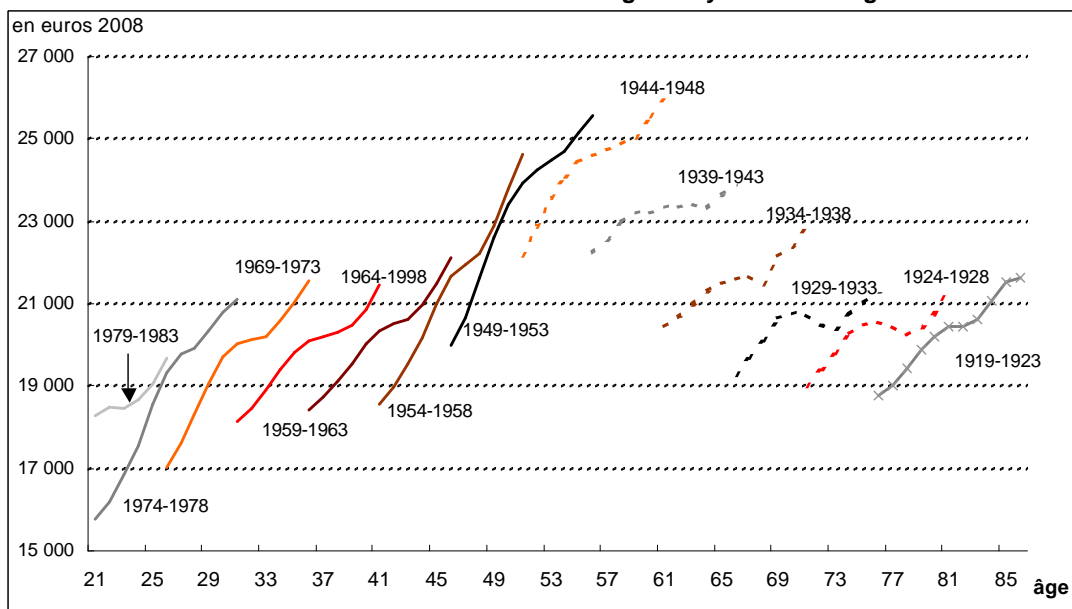


#### IV - Niveau de vie : un progrès générationnel qui a fortement ralenti

Au cours des Trente Glorieuses (1945-1974), le niveau de vie a progressé continûment de génération en génération, bénéficiant tout particulièrement aux générations nées jusqu'au début des années 1940. Cette hausse a alors joué le rôle d'un « tapis roulant » poussant chaque génération à occuper une position plus favorable que la précédente au même âge. Toutefois, la croissance seule ne permet pas d'interpréter la totalité de ce progrès générationnel. Pour les générations nées au début des années 1940, en effet, l'écart avec les générations précédentes au même âge est supérieur à l'augmentation du niveau de vie moyen entre les périodes considérées (Legris et Lollivier, 1996). D'autres éléments ont donc avantagé ces générations, notamment des conditions favorables d'accès au marché du travail : faible chômage, accès rapide aux positions d'encadrement, etc. De plus, jusqu'aux générations des années 1950, la participation croissante des femmes au marché du travail a mécaniquement joué en faveur de la hausse du niveau de vie<sup>10</sup>.

Ensuite, au cours des années 1980 et 1990, la croissance a été tout juste suffisante pour assurer un maintien des niveaux de vie d'une génération à l'autre (Bonnet, 2010) (*encadré 2*). À partir de la fin des années 1990 et au début des années 2000, les conditions économiques sont redevenues plus favorables : le taux de chômage a diminué, le pouvoir d'achat s'est remis à croître de façon plus régulière. Cette reprise a permis à chaque génération de disposer d'un niveau de vie supérieur à la précédente au même âge, notamment pour les générations 1964-1968, 1969-1973 et 1974-1978 (*figure 17*). Ce progrès générationnel est toutefois beaucoup plus mesuré que celui connu par les générations nées jusqu'en 1948 (Lombardo *et al.*, 2011). L'amélioration pour les générations récentes semble donc s'interpréter davantage comme un effet conjoncturel ayant bénéficié à l'ensemble des générations (cf. aussi Lelièvre *et al.*, 2010).

17. Niveau de vie des individus à différents âges moyens selon la génération



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les personnes nées entre 1949 et 1953 disposaient à 51 ans d'un niveau de vie moyen de 24 000 euros (euros 2008).

Source : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 - Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2008. Lombardo, Missègue, Seguin et Tomasini (2011).

<sup>10</sup> Son rôle est probablement plus nuancé depuis car, si le taux d'activité des nouvelles générations continue à augmenter, le chômage et le temps partiel progressent également.

### Encadré 2. Le niveau de vie des individus selon la génération : une approche sur longue période

Les générations comparées sur la période 1996-2008 (figure 17) sont suivies sur une partie restreinte de leur cycle de vie. Le nombre d'âges communs permettant de comparer deux générations entre elles est, dans le meilleur des cas, de six années (pour deux générations successives). Dans l'idéal, une comparaison globale entre générations demanderait de les observer sur l'intégralité du cycle de vie. Ceci n'est pas possible, mais on peut s'en rapprocher en utilisant des données plus anciennes, les enquêtes Revenus fiscaux menées entre 1970 et 1990.

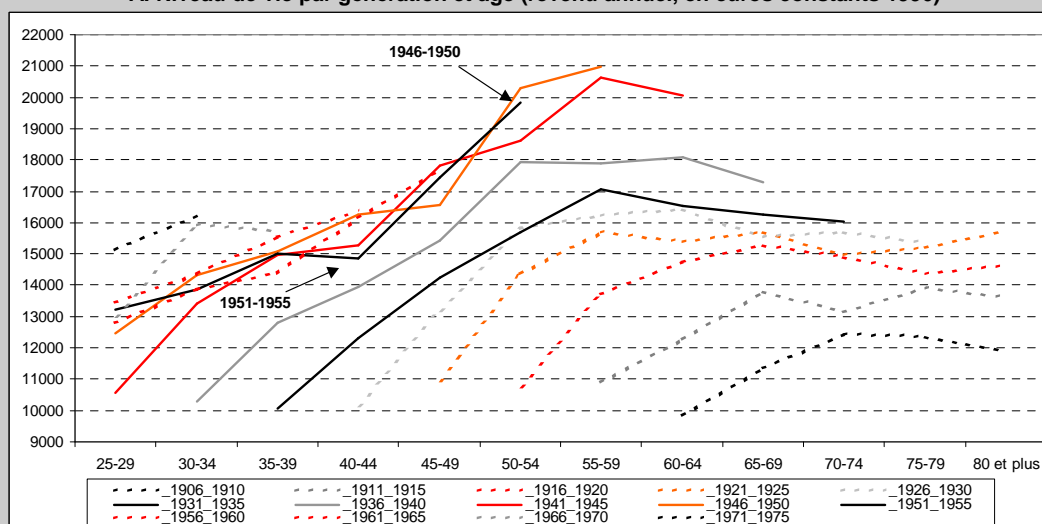
Cette approche se heurte aux changements méthodologiques intervenus dans les variables de niveau de vie, au moment du passage des enquêtes Revenus fiscaux aux enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (encadré 3). De plus, une présentation telle que celle retenue pour les graphiques 17 et 20, isolant clairement les anciennes séries des nouvelles, n'est pas envisageable lorsqu'on suit des générations.

La solution retenue par Bonnet (2010) consiste à s'appuyer exclusivement sur la série d'enquêtes Revenus fiscaux et à fonder les comparaisons sur le critère du revenu fiscal par unité de consommation. Ce revenu n'intègre en effet pas les prestations sociales ainsi que les revenus du patrimoine non recensés par la source fiscale, qui constituent les principales différences entre les deux séries de données. La comparaison sur longue période en est facilitée. En contrepartie, il n'est pas tenu compte de la façon dont les prestations sociales et les revenus du patrimoine (hors source fiscale) modifient les écarts entre générations.

En raison de ce concept de revenu différent et d'autres choix méthodologiques (découpage des générations...), le graphique A ci-dessous (Bonnet, 2010) n'est pas directement comparable au graphique 17. Toutefois, d'un point de vue qualitatif, l'analyse déjà menée sur le niveau de vie est globalement confortée. Quelle que soit l'approche retenue, le progrès générationnel est très net pour les générations nées jusqu'au milieu des années 1940. À partir de là, la comparaison entre générations dépend fortement de l'âge d'observation. Ainsi, sur la figure 17, la génération 1949-1953 est nettement au-dessus de la précédente autour de 50 ans, alors qu'autour de 55 ans, les niveaux de vie sont beaucoup plus proches. Une situation assez similaire se présente, sur la figure A, pour la génération 1951-1955 : elle se situe au-dessus de la génération 1946-1950 entre 45 et 49 ans mais ce constat ne se vérifie pas pour les classes d'âge voisines.

Pour les générations nées dans les années 1950 et 1960, l'approche sur séries longues confirme ainsi le constat d'un progrès générationnel plus mesuré et aussi plus fragile. La bonne conjoncture au tournant des années 2000 a pu permettre à ces générations de se hisser significativement, mais de façon temporaire, au-dessus des précédentes.

A. Niveau de vie par génération et âge (revenu annuel, en euros constants 1996)



Champ : individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent.

Lecture : la courbe orangée en trait plein représente la génération née entre 1946 et 1950. Chaque courbe représente l'évolution des revenus par unité de consommation (u.c.) de cette génération à différents âges (25-29 ans, 30-34 ans, etc.).

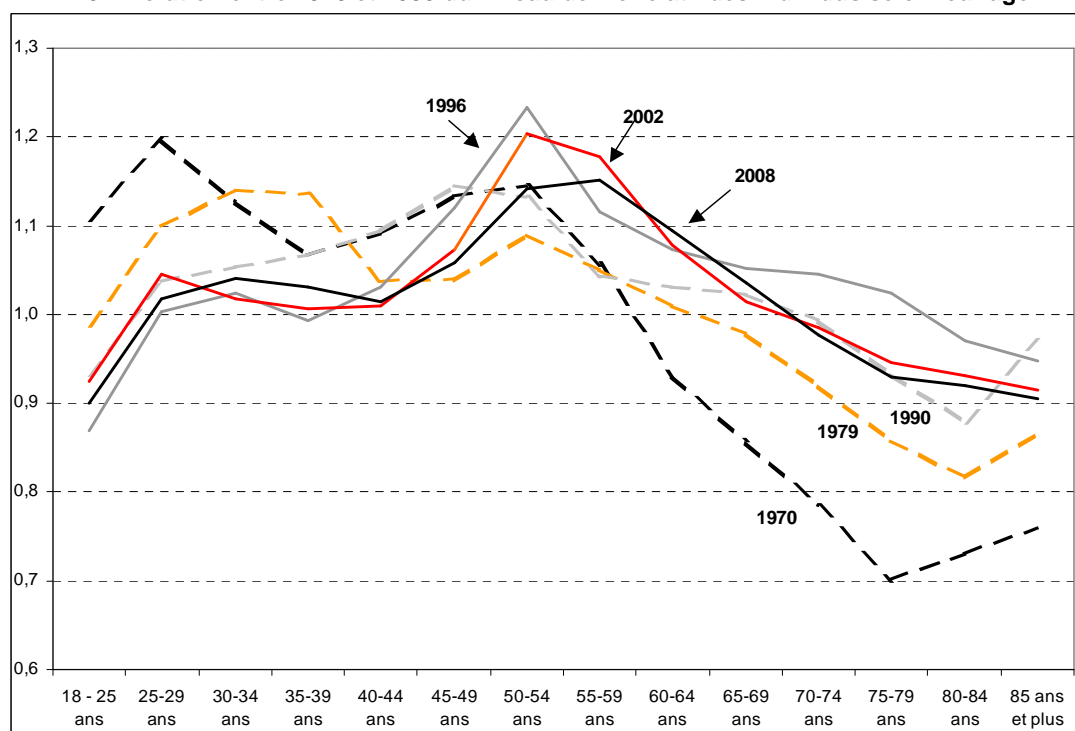
Note : les tranches d'âge et les générations ne se recouvrent pas exactement, les enquêtes Revenus fiscaux n'étant pas initialement menées à intervalle régulier.

Source : Bonnet (2010), à partir des enquêtes Revenus fiscaux 1970-2005 (données issues de l'Insee [1998] pour la période 1970-1996 et calculs de l'auteur pour 1997 - 2005).

Le niveau de vie relatif des individus à différents âges permet de situer chaque catégorie d'âge en termes de niveau de vie par rapport à l'ensemble de la population. Au cours des années 1970, les jeunes adultes bénéficiaient ainsi de la position la plus favorable dans l'échelle des niveaux de vie (*figure 18*). Le niveau de vie d'un jeune de 25-29 ans était en 1970 de 30 % supérieur à celui d'une personne âgée de 60 à 64 ans. En 1990, ces niveaux de vie étaient équivalents. Plus généralement, la situation relative des plus âgés s'est considérablement améliorée au cours des années 1980, alors que celle des plus jeunes s'est détériorée. Ce mouvement de pivot semble avoir atteint son terme au cours des années 1990. La distribution des revenus suivant l'âge a conservé depuis une forme assez similaire.

Précisons que ce constat s'appuie sur le rapprochement des enquêtes Revenus fiscaux de 1970 à 1990 et des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (depuis 2005, rétropolées de 1996 à 2004), qui ne fournissent pas des concepts parfaitement comparables (*encadré 3*).

### 18. Évolution entre 1970 et 2008 du niveau de vie relatif des individus selon leur âge



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 1996, les personnes âgées de 50 à 54 ans disposaient d'un niveau de vie médian 1,2 fois supérieur au niveau de vie médian observé la même année.

Source : séries en pointillées, Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970, 1979, 1990 ; séries en trait plein : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées 1996 et 2002 - Insee ; DGFIP ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2008.

### Encadré 3. Des enquêtes Revenus fiscaux aux enquêtes Revenus fiscaux et sociaux

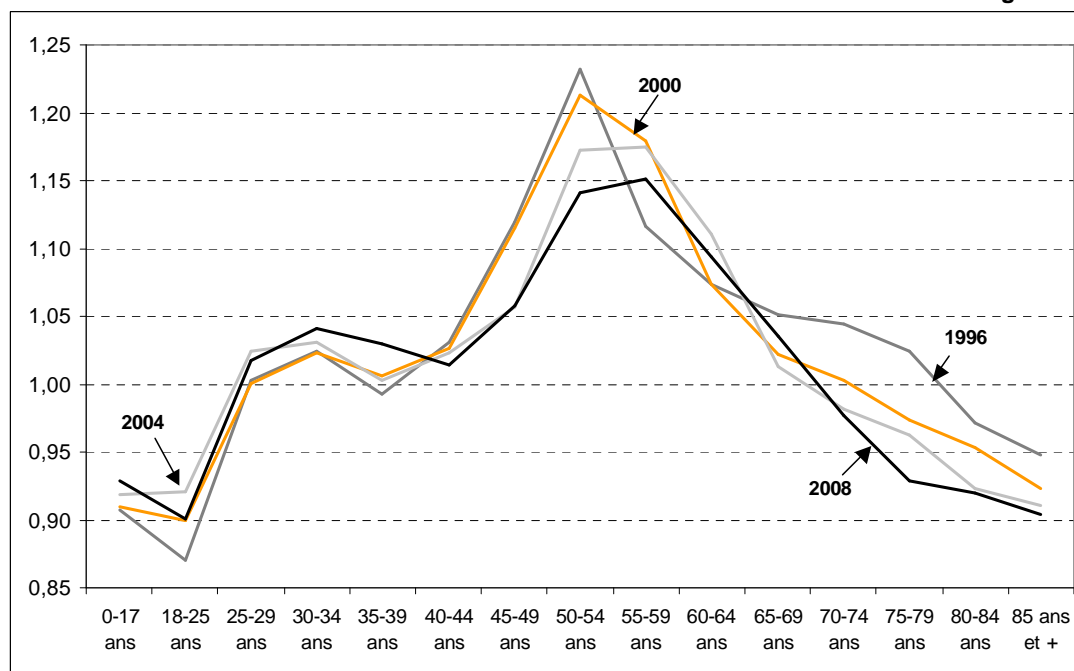
L'ancienne série d'enquêtes Revenus fiscaux s'appuyait exclusivement sur la source fiscale. Les revenus sociaux non imposables (prestations familiales, prestations logement et minima sociaux) étaient alors estimés sur barèmes. Les revenus du patrimoine étaient imparfaitement appréhendés, minimisant ainsi la mesure des inégalités. Dans les enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), les montants réellement perçus par les ménages sur l'année de revenu considérée sont collectés auprès de la caisse nationale des allocations familiales (CNAF), de la caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV) et de la caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA). De plus, les revenus générés par différents produits financiers non recensés par la source fiscale sont ajoutés au revenu des ménages et estimés selon des modèles statistiques. La meilleure couverture des revenus du patrimoine dans les enquêtes permet ainsi de mettre en évidence une situation relative plus favorable des plus âgés en termes de niveau de vie (Auzet, Goutard, Raynaud, 2009).

Pour la période 1996 à 2008 où les concepts sont parfaitement comparables (*figure 19*) et les données disponibles en fréquence annuelle, le niveau de vie relatif est globalement stable au cours des années récentes. Le niveau de vie, relativement plus faible chez les jeunes<sup>11</sup>, croît ensuite rapidement aux âges correspondant à l'entrée dans la vie active, puis se stabilise après la trentaine à l'arrivée des enfants. C'est autour de la cinquantaine que le niveau de vie relatif est le plus élevé, avant de décroître de façon progressive.

Il n'est pas évident de comparer les niveaux de vie aux âges extrêmes car le niveau de vie des jeunes apparaît assez sensible à la conjoncture. Par exemple, plus faible en 1996 qu'en 2002, son évolution peut être associée à la baisse du taux de chômage des jeunes (*figure 8*). Pourtant, certains jeunes font le choix de rester habiter chez leurs parents en période de chômage. Ils bénéficient ainsi d'économies d'échelle, ce qui peut leur procurer un meilleur niveau de vie que s'ils décohabitaient avec un premier salaire de début de carrière.

Quant aux 50-54 ans, alors qu'ils avaient en 1996 le niveau de vie relatif le plus élevé, leur avantage s'est érodé depuis. Inversement, le niveau relatif des 60-64 ans s'est amélioré. L'arrivée à ces âges des générations 1940, qui ont bénéficié de conditions économiques particulièrement favorables et, dans le cas des femmes, de carrières plus complètes, y contribue sans doute.

**19. Évolution entre 1996 et 2008 du niveau de vie relatif des individus selon leur âge**



*Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.*

*Lecture : en 2008, les personnes âgées de 50 à 54 ans disposent d'un niveau de vie médian 1,14 fois supérieur au niveau de vie médian observé la même année.*

*Source : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996, 2000, 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2008.*

La distribution du niveau de vie a connu des évolutions qui méritent d'être explorées au-delà de la médiane, et qu'on peut approcher en particulier par la proportion d'individus classés en situation de pauvreté.

<sup>11</sup> Plus précisément, la situation des plus jeunes (moins de 17 ans) apparaît plus favorable que celle des 18-25 ans. Le niveau de vie des premiers reflète le plus souvent celui de leurs parents, car le niveau de vie est calculé au niveau des ménages. La catégorie des 18-25 ans est plus hétérogène : elle regroupe par exemple des jeunes actifs ayant quitté le domicile parental et des étudiants habitant toujours chez leurs parents.

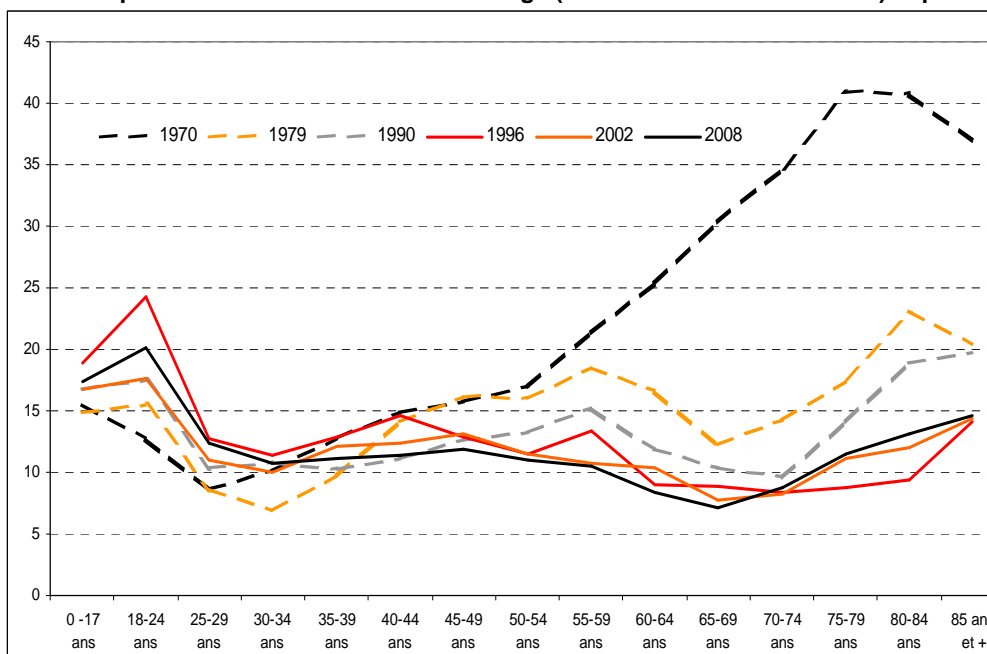
#### IV.1 La pauvreté : une courbe par âge inversée

Au cours des dernières décennies, les courbes par âge de la pauvreté se sont renversées. Au début des années 1970, les pauvres se trouvaient pour l'essentiel parmi les personnes âgées (*figure 20*). Depuis, le taux de pauvreté de ces dernières a fortement diminué. Les seniors ont bénéficié, notamment, de la généralisation des systèmes de retraite. Désormais, c'est chez les jeunes que la proportion de pauvres est la plus élevée. Ils sont également ceux pour lesquels le taux de pauvreté apparaît le plus sensible à la conjoncture.

Pour la période 1996 à 2008 où les concepts sont parfaitement comparables (*figure 21*) et les données disponibles en fréquence annuelle, le taux de pauvreté des jeunes de 18 à 24 ans diminue depuis 1996 jusqu'en 2002, passant de 24 % à 18 %. Cette période est globalement favorable du point de vue macroéconomique et enregistre une diminution du taux de chômage des jeunes. Ensuite, à partir de la moitié des années 2000, la situation des jeunes en termes de pauvreté se dégrade à nouveau. Ce constat sur la pauvreté des jeunes complète celui qui pouvait être dressé sur leur niveau de vie relatif.

Le poids de la conjoncture dans l'exposition des jeunes à la pauvreté apparaît donc notable, même si d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Le niveau de vie peut certes être lié à la conjoncture, en particulier celle du marché du travail. Mais certaines ressources des ménages les plus pauvres, notamment les prestations sociales (aides au logement...), sont peu sensibles à conjoncture. En période de mauvaise conjoncture, la situation relative des plus pauvres peut donc mécaniquement s'améliorer au regard de celles des autres ménages et le taux de pauvreté diminuer. Enfin, de façon plus spécifique aux jeunes, ce taux est vraisemblablement sensible à leurs comportements de cohabitation. Ce phénomène devrait toutefois lui aussi *a priori* plutôt atténuer l'effet d'une mauvaise conjoncture sur le taux de pauvreté.

20. Taux de pauvreté des individus selon leur âge (seuil de 60 % de la médiane) depuis 1970

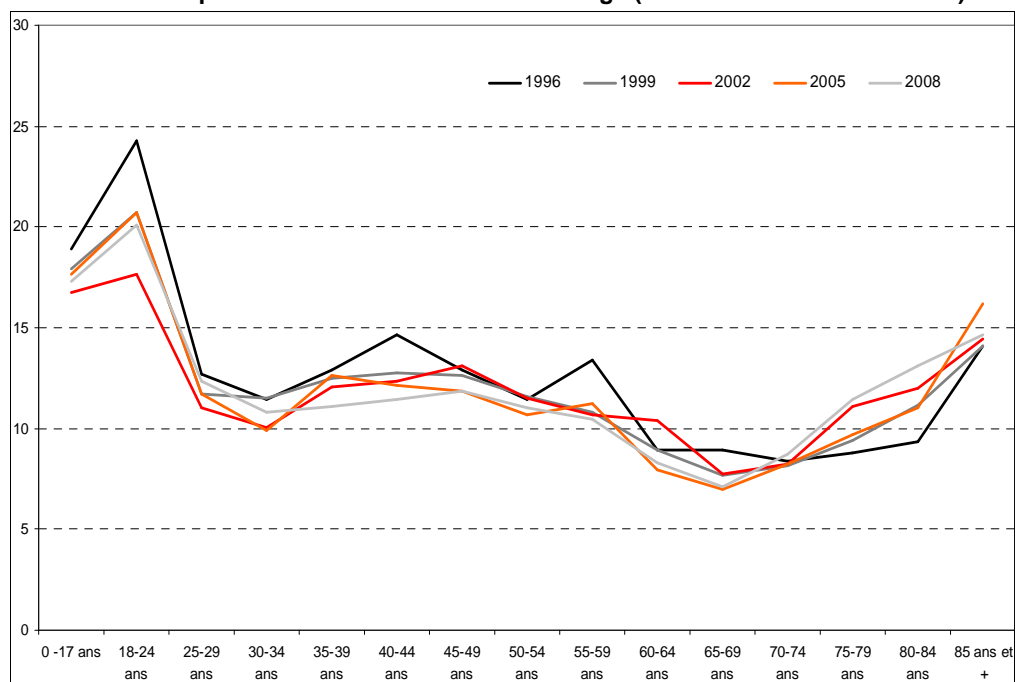


Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2008, les personnes âgées de 50 à 54 ans présentent un taux de pauvreté de 11,0 %. Un individu est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, lequel correspond à 60 % du niveau de vie médian selon la définition privilégiée en Europe.

Source : séries en pointillées : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970, 1979, 1990 ; séries en trait plein : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 et 2002 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2008.

### 21. Taux de pauvreté des individus selon leur âge (seuil de 60 % de la médiane)



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996, 1999 et 2002 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2008.

En partie pour ces raisons, les écarts entre générations en matière d'exposition à la pauvreté diffèrent des écarts sur leur niveau de vie. Ils sont globalement moins marqués. Ainsi, au-delà de 60 ans, il n'y a plus de progrès générationnel notable en matière de pauvreté, l'essentiel de ce progrès s'étant produit pour les générations les plus anciennes (nées jusqu'aux années 1920).

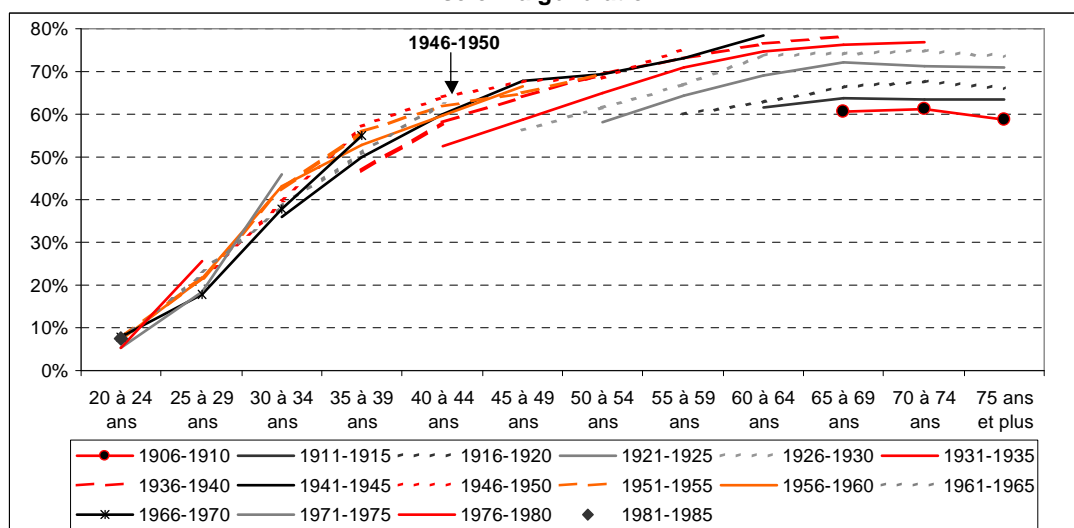
## V - Jeunes générations : l'accès à la propriété reprend mais les inégalités sociales se creusent

L'accès à la propriété s'est progressivement diffusé jusqu'aux générations nées à la fin des années 1940. La proportion d'individus propriétaires de leur logement à un âge donné était alors supérieure d'une génération à l'autre (*figure 22*). L'âge auquel la plupart des individus accèdent à la propriété a également diminué pour ces générations : l'âge médian d'accès à la propriété a chuté de 56 ans pour les individus nés en 1910 à 34 ans pour ceux nés en 1950 (Méron et Courgeau, 2004). Outre l'accès au logement, la qualité d'ensemble des logements a aussi progressé avec la généralisation des installations sanitaires et une hausse de la surface par personne malgré la forte croissance démographique.

Le contexte macroéconomique a favorisé ces évolutions : pouvoir d'achat en forte progression jusqu'au milieu des années 1970 et taux d'intérêt très faibles au regard de l'inflation ont facilité le recours à l'emprunt. De plus, les pouvoirs publics ont encouragé l'accès à la propriété, notamment par la réforme de 1977 instituant les prêts d'accession à la propriété (PAP), qui ont permis aux ménages les plus modestes d'emprunter à un taux préférentiel. Les bénéficiaires pouvaient également recevoir des aides personnalisées au logement (APL), créées la même année.

Pour les générations nées dans les années 1950, le mouvement s'est inversé : la proportion de propriétaires entre 35 et 49 ans a reculé, l'âge médian d'accès à la propriété s'est stabilisé puis est reparti à la hausse. Dans la première moitié des années 1980, le contexte macroéconomique s'est en effet dégradé. Le pouvoir d'achat a peu progressé, les taux d'intérêt réels sont fortement remontés avec la baisse de l'inflation. Par la suite, les conditions sont restées défavorables pour l'accès à la propriété : flambée des prix de l'immobilier à la fin des années 1980 et au tout début des années 1990 et taux d'intérêt réels très élevés tout au long des années 1990. Dans le même temps, les aides publiques se sont faites moins généreuses<sup>12</sup>. Les années 1990 ont ainsi été marquées par une interruption de la tendance de très longue période (depuis la guerre) à la montée de la proportion de propriétaires dans la population.

**22. Proportion de personnes propriétaires de leur logement à différents âges selon la génération**



Champ : France métropolitaine, personne de référence du ménage et son conjoint.

Lecture : les personnes nées entre 1946 et 1950 étaient 57% à être propriétaires de leur logement entre 35 et 39 ans, 64% entre 40 et 44 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, non corrigées des ruptures de série.

<sup>12</sup> À titre d'exemple, on peut citer le plafonnement des aides au logement en 1987 ou encore la faible revalorisation des barèmes d'éligibilité, excluant de ces aides de plus en plus de ménages parmi les ménages les plus favorisés (Lacroix, 1995).



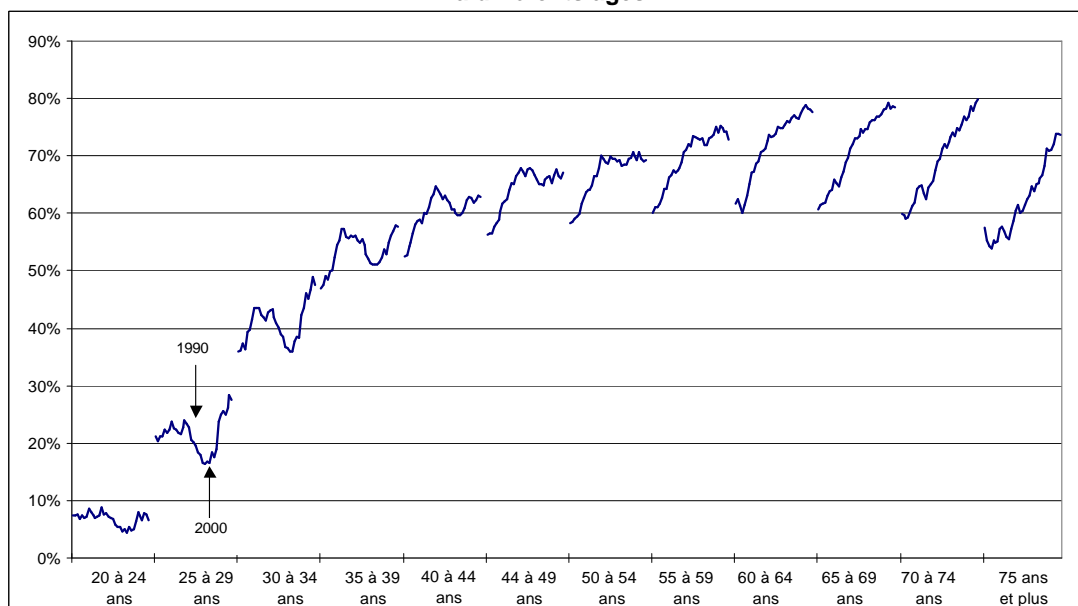
Plus précisément, la proportion de propriétaires a continué d'augmenter au cours des années 1990 chez les plus de 55 ans, tandis qu'elle s'est tassée chez les 45-54 ans et a très fortement reculé chez les plus jeunes (*figure 23*). Souvent primo-accédants, ces derniers ont pu être pénalisés par le niveau élevé du chômage et ceux des taux d'intérêt réels sur cette période. Au cours des années 1990, la proportion de propriétaires chez les jeunes recule davantage parmi les ouvriers et employés que parmi les cadres et professions intermédiaires.

Outre des conditions économiques moins favorables (hormis la baisse des prix immobiliers dans la période), d'autres causes peuvent avoir conduit à repousser l'accès à la propriété pour certaines classes d'âge : une instabilité plus grande de l'emploi et des couples, une installation plus tardive dans la vie (âge au premier enfant...).

A *contrario*, depuis le début des années 2000, la proportion de propriétaires a considérablement crû chez les plus jeunes (*figure 23*). Une dynamique d'évolution entre générations semble avoir repris puisque la génération 1970-1975 connaît une plus forte proportion de propriétaires entre 30 et 34 ans que les générations précédentes, de même que la génération 1976-1981 aux âges compris entre 25 et 29 ans. Ce sont surtout les jeunes cadres et professions intermédiaires qui en ont profité (*figure 24*).

Si les jeunes ne semblent pas avoir été désavantagés par la hausse des prix de l'immobilier, c'est notamment en raison du faible niveau des taux d'intérêt réels tout au long de la période. Les jeunes sont en effet très dépendants du niveau des taux d'intérêt, en raison d'un apport personnel plus limité mais aussi parce qu'ils peuvent étaler leur prêt sur un horizon plus long. Les prêts contractés par les ménages de moins de 40 ans se sont ainsi rallongés de trois ans entre la fin des années 1990 et la période 2003-2006 (Briant, 2010a).

### 23. Évolution entre 1975 et 2009 de la proportion de personnes propriétaires de leur logement à différents âges



Champ : France métropolitaine, personne de référence du ménage et son conjoint.

Lecture : la proportion de personnes âgées de 25 à 29 ans propriétaires de leur logement était de 21 % en 1975, 18 % en 2000 et 27 % en 2009.

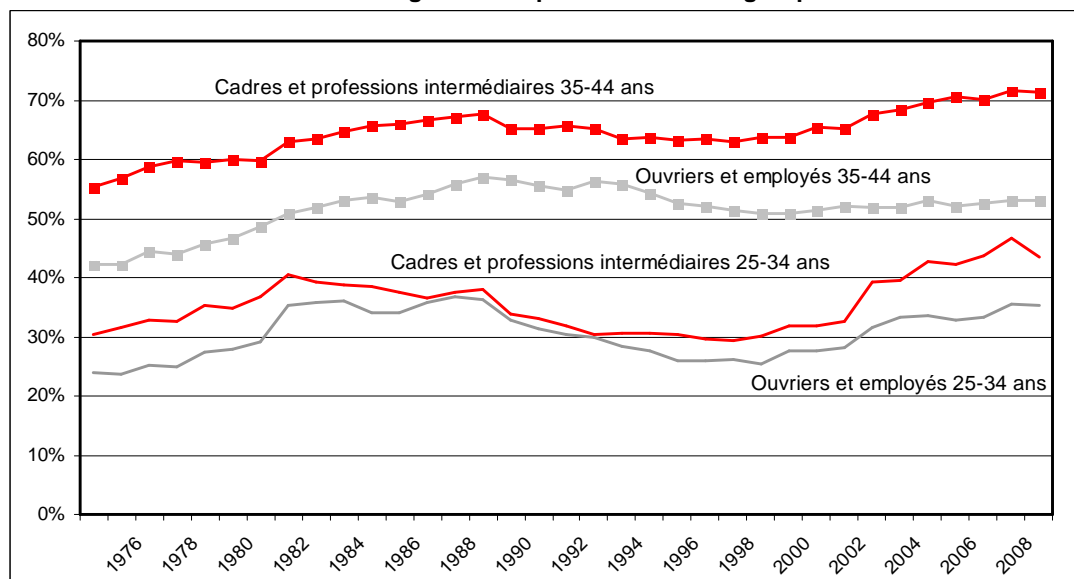
Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2009, non corrigées des ruptures de série.

Bien que les inégalités d'accès à la propriété par classe d'âge aient donc dans l'ensemble plutôt diminué, la hausse des prix de l'immobilier a par contre contribué à accroître fortement les inégalités selon les revenus et/ou les catégories sociales. Au final, entre les cadres ou professions intermédiaires et les ouvriers ou employés, les inégalités se sont beaucoup creusées depuis le début des années 1990, en particulier chez les jeunes (*figure 24*), l'écart dans le taux de propriété entre ces deux populations a augmenté de 7 points chez les 25-34 ans et 10 points chez les 35-44 ans.



L'accès à la propriété peut également se faire *via* une donation ou un héritage. Les générations aujourd'hui âgées de plus de 40 ans ont largement accédé à la propriété et vont donc en faire bénéficiaire à terme les générations plus récentes. Cette redistribution des cartes peut exclure de la propriété ceux qui ne bénéficient pas d'une telle transmission avec pour conséquence un facteur supplémentaire de creusement des inégalités sociales au sein de ces générations. Par exemple, effectuer une donation<sup>13</sup>, ainsi que le montant de celle-ci, sont très liés à la catégorie sociale des parents : les indépendants, les cadres font ainsi plus fréquemment une donation à leurs enfants et les montants en jeu sont plus élevés (Cordier, Houdré et Ruiz, 2007).

#### 24. Évolution entre 1975 et 2009 de la proportion de personnes propriétaires de leur logement selon la catégorie socioprofessionnelle regroupée



Champ : France métropolitaine, personne de référence du ménage et son conjoint.

Note : le passage de la nomenclature des Catégories Socioprofessionnelles (CSP) à celle des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) en 1982 a occasionné des modifications du contour des groupes présentés ici. Afin d'harmoniser davantage les données, les « artistes » (80 en nomenclature CSP) ont été classés avant 1982 avec les cadres, les contremaîtres (60) et le clergé (81) avec les professions intermédiaires, les gens de maison, femmes de ménage, autres personnels de service, l'armée et la police (70, 71, 72) avec les employés, enfin les salariés agricoles (10) avec les ouvriers. Les autres groupes restent définis en référence au premier chiffre de la nomenclature (3 : cadres, 4 : professions intermédiaires, 5 : employés, 6 : ouvriers).

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2009, non corrigées des ruptures de série.

#### V.1 Un poids croissant du logement dans le budget des ménages

Le fossé s'est creusé, depuis les années 1980, entre les générations qui avaient de longue date acquis un logement et celles qui étaient (ou arrivaient) en âge d'y accéder. En effet, à partir du début des années 1980, plusieurs éléments défavorables interviennent, notamment la hausse plus modérée du revenu réel et la forte hausse des taux d'intérêt réels (Fauvet, 2009). La situation relative des jeunes s'est détériorée. Pour un ménage dont la personne de référence est âgée de 25 à 29 ans, le taux d'effort « net »<sup>14</sup> a ainsi augmenté de moitié entre la génération 1950-1954 et la génération 1975-1979, pour laquelle il atteint 15 % du revenu disponible brut. La hausse des inégalités intergénérationnelles est, cette fois, allée de pair avec celle des inégalités sociales. Au début des années 2000, la part des dépenses consacrée au logement s'est fortement accrue en bas de l'échelle de la distribution des revenus (Briant, 2010b).

<sup>13</sup> La donation permet de transmettre la propriété d'un bien ou d'un montant d'argent. Elle est à distinguer de l'héritage, qui est reçu à la suite du décès.

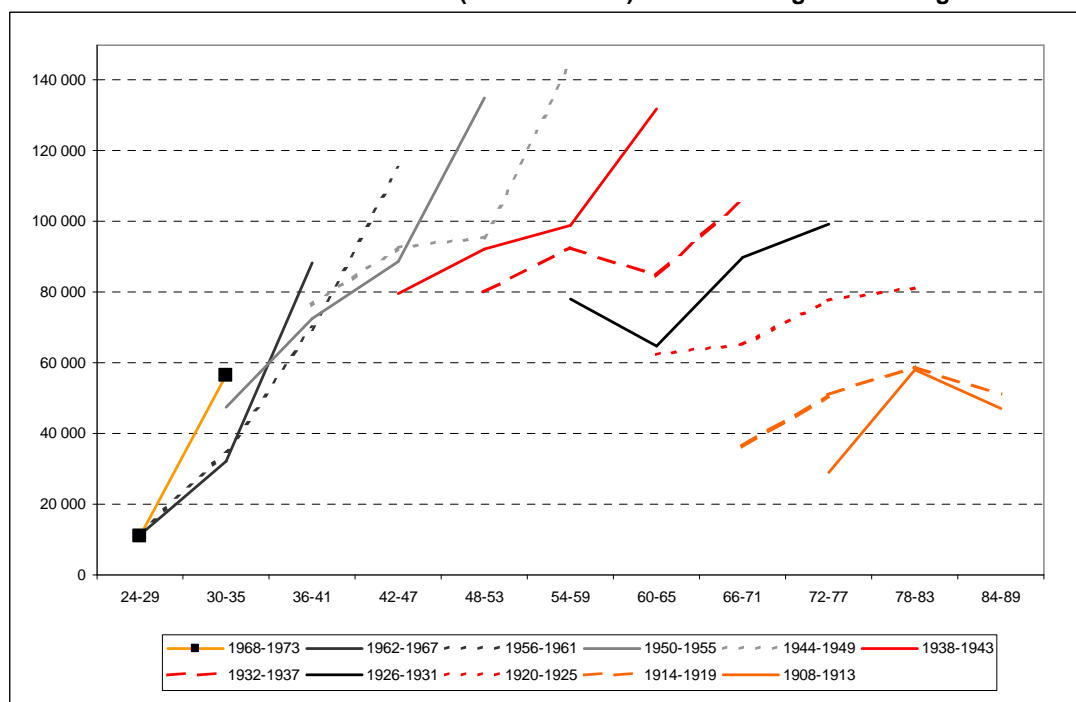
<sup>14</sup> Le taux d'effort net est défini comme la part des dépenses consacrées au logement dans les revenus, nettes des aides publiques au logement.

## VI - Inégalités de patrimoine : une évolution incertaine pour les générations nées à partir des années 1950

En excluant de l'analyse les années récentes, le patrimoine médian détenu par les ménages a progressé au fil des générations jusqu'à celles nées à la fin des années 1940 ; ensuite, ce progrès semble s'être interrompu (Rougerie, 2002).

Durant les années 2000, la hausse des prix immobiliers, et dans une moindre mesure celle des actifs financiers, ont mécaniquement généré une valorisation très forte des patrimoines (Beffy et Bonnet, 2011).

### 25. Patrimoine médian des individus (en euros 2008) à différents âges selon la génération.



Champ : ensemble des ménages de salariés (actifs ou retraités), hors DOM.

Note : le montant de patrimoine est recalculé à partir de la réponse à la question « À votre avis, si vous aviez à liquider la totalité de ce que vous possédez à ce jour [...], combien le ménage pourrait-il retirer de la vente ? (On ne déduira pas les sommes dues pour solder les emprunts, crédits, etc.) ». L'enquête recueille des données par tranches, les auteurs reconstituent des montants continus en simulant des résidus. Les montants ne sont pas recalés sur les agrégats de la comptabilité nationale.

Source : Beffy et Bonnet (2011), à partir des enquêtes Actifs Financiers 1986 et 1991-92 et des enquêtes Patrimoine 1997-98, 2003-04.

Il serait toutefois très prématuré de conclure à une reprise du progrès générationnel (figure 25). En particulier, le patrimoine déclaré par les enquêtés ne tient pas compte de l'endettement : l'acquisition d'un logement à l'aide d'un crédit accroît donc le montant de patrimoine. Ceci peut contribuer à expliquer la valorisation du patrimoine pour les jeunes générations, qui sont devenues plus fréquemment propriétaires au cours de cette période, se distinguant des précédentes au même âge (cf. *supra*). Le fait qu'une partie de ces acquisitions se soit faite grâce à l'endettement rend difficile les comparaisons de patrimoine brut<sup>15</sup>, d'autant qu'on manque de recul sur la situation de ces générations.

Ce manque de recul rend également délicate toute prospective quant au profil par âge du patrimoine pour ces générations. Les données disponibles ne permettent pas de comparer

<sup>15</sup> Le patrimoine brut exclut en effet l'endettement. Les travaux auxquels il est fait référence ici ont été réalisés sur des données de patrimoine brut.

des générations éloignées aux mêmes âges. Cette limite, déjà rencontrée, est plus contraignante dans le cas du patrimoine, compte tenu de plusieurs incertitudes (valorisation future des actifs, transferts entre générations...). Par exemple, pour les jeunes générations, la situation relativement favorable de leurs aînées pourrait se traduire par des transferts plus importants, comme dans le cas du logement (cf. *supra*). Cette compensation des écarts entre générations serait cohérente avec l'évolution dans le temps des montants de donations et d'héritages. Dans les années 1950, ces flux comptaient pour une part très faible du revenu national. À partir des années 1970, l'affaiblissement de la croissance, puis le redressement des taux d'intérêt réels ont eu pour conséquence de valoriser la richesse venant du passé (Piketty, 2010)<sup>16</sup>. La part de l'héritage dans le revenu national s'est alors remise à croître. Les montants d'héritages incluent à la fois les successions en tant que telles et les donations. Ces dernières sont importantes puisque les flux associés actuellement en France sont presque aussi gros que les flux de succession : on donne assez tôt à ses enfants pour leur permettre, notamment, de s'installer. Elles présentent toutefois un caractère inégalitaire selon l'origine sociale (cf. *supra*) qui pourrait contribuer à accroître les inégalités au sein des générations (Arrondel et Masson, 2010). Elles contribuent donc à maintenir une incertitude sur la reprise effective d'un progrès entre générations.

---

<sup>16</sup> Ces résultats sont obtenus à partir des séries du revenu national et des comptes de patrimoine ainsi que des données sur les impôts et les droits de succession.

## Bibliographie

- Afsa-Essafi C. et Buffeteau S. (2006), « L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ? », *Économie et Statistique*, n°398-399, pp. 85-97.
- Albouy V. et Tavan C. (2008), « Accès à l'enseignement supérieur en France : une démocratisation réelle mais de faible ampleur », *Économie et Statistique*, n°410, pp. 3-22.
- Albouy V. et Wanecq T. (2003), « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Économie et Statistique*, n°361, pp. 27-52.
- Amar M. et Prost C. (2011), « Les évolutions de l'emploi et des salaires depuis 1990 », *Emploi et salaires*, pp. 19-38.
- Amossé T. (2003), « Interne ou externe, les deux visages de la mobilité professionnelle », *Insee Première*, n°921.
- Amossé T. et Ben Halima M.-A. (2010), « Mobilité et stabilité sur le marché du travail : une dualisation en trompe-l'œil », *Connaissance de l'emploi*, n°75.
- Anguis M., Cases C. et Surault P. (2002), « L'évolution des suicides sur longue période : le rôle des effets d'âge, de date et de génération », *Études et Résultats*, n°185.
- Arrondel L. et Masson A. (2010), « Taxer les héritages pour réduire les inégalités entre générations », *Regards croisés sur l'Économie*, n°7, pp. 167-179.
- Artus P. (2010), « La solidarité intergénérationnelle peut-elle survivre à la crise ? », *Regards croisés sur l'économie*, n°7, pp. 56-65.
- Auzet L., Goutard L. et Raynaud É. (2009), « Les nouvelles mesures des revenus dans les enquêtes Revenus fiscaux et sociaux », *Revenus et patrimoines des ménages*, édition 2009, pp. 77-90.
- Baraton M. (2006), « De la difficulté à devenir cadre par promotion », *Insee Première*, n°1062.
- Beffy M. et Bonnet C. (2011), « Wealth accumulation over the life cycle: some evidence for France », *mimeo*.
- Behaghel L. (2006), « Les seniors entre formation et éviction », *Connaissance de l'emploi*, n°14.
- Bigot R. (2006), « Internet, ordinateur : le fossé numérique se réduit mais reste important », *Consommation et modes de vie*, n°191.
- Blanpain N. et Chardon O. (2010), « Projections de population à l'horizon 2060 - Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », *Insee Première*, n°1320.
- Bonnet C. (2010), « Niveaux de vie : un rattrapage des jeunes générations ? », *Regards croisés sur l'économie*, n°7, pp. 50-55.
- Briant P. (2010a), « L'accession à la propriété dans les années 2000 », *Insee Première*, n°1291.
- Briant P. (2010b), « Les inégalités face au coût du logement se sont creusées entre 1996 et 2006 », *France Portrait Social*, Édition 2010, pp. 181-195.
- Charnoz P., Coudin É. et Gaini M. (2011), « Wage inequalities in France 1976-2004 : a quantile regression analysis », document de travail de l'Insee, n°G2011/06.
- Chauvel L. (2010), *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, éd. Quadrige essais débats (1ère édition : 1998).
- Clerc M.-É., Monso O. et Pouliquen E. (2011), « Les inégalités entre générations depuis le baby-boom », *L'Économie Française* - Édition 2011, pp. 47-67.

Cordier M., Houdré C. et Ruiz H. (2007), « Transferts intergénérationnels entre vifs : aides et donations », *Insee Première*, n°1127.

Degorre A., Martinelli D. et Prost C. (2009), « Accès à l'emploi et carrière : le rôle de la formation initiale reste déterminant », *Formations et emploi* - Édition 2009, pp. 9-24.

De Saint Pol T. et Marical F. (2007), « La complémentaire santé : une généralisation qui n'efface pas les inégalités », *Insee Première*, n°1253.

Degorre A., Martinelli D. et Prost C. (2009), « Accès à l'emploi et carrière : le rôle de la formation initiale reste déterminant », *Formations et emploi* - Édition 2009, pp. 9-24.

Dubar C. (2004), *La formation professionnelle continue*, éditions La Découverte.

Easterlin R. A., (1980), *Birth and Fortune: The Impact of Numbers on Personal Welfare*, First edition, Basic Books, New York.

Fauvet L. (2009), « Le poids du logement dans le budget des ménages : une approche historique et générationnelle », Dossier du *Compte du logement provisoire 2007*, pp. 47-72.

Fondeur Y. et Minni C. (1999), Le « déclassement » à l'embauche, Rapport pour le Commissariat Général au Plan, 79 p.

Fondeur Y. et Minni C. (2004), « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Économie et Statistique*, n°378-379, pp. 85-104.

Giret J.-F., Nauze-Fichet E., Tomasini M. (2006), « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », *Données Sociales - La Société Française*, Insee, pp. 307-314.

Goux D., Zamora P. (2001), « La formation continue en entreprise continue de se développer », *Insee Première*, n°751.

Guillot O. (2002), « Une analyse du recours aux services de garde d'enfants », *Économie et Statistique*, n°352-353, pp. 213-230.

Haut Conseil de Santé Publique (2009), Rapport « *Les inégalités sociales de santé : sortir de la fatalité* ».

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (2010), dossier « *Réduire les inégalités sociales de santé* », collection Santé en action.

Jencks C., Mayer S. et Swingle J. (2004), « Who Has Benefited from Economic Growth in the United States since 1969 ? The Case of Children », KSG Working Paper n°RWP04-017.

Lacroix T. (1995), « Le recul de l'accès sociale », *Économie et Statistique*, n°288-289, pp. 11-41.

Legris B. et Lollivier S. (1996), « Le niveau de vie par génération », *Insee Première*, n°423.

Lelièvre M., Sautory O. et Pujol J. (2010), « Niveau de vie par âge et génération entre 1996 et 2005 », *Les revenus et le patrimoine des ménages* - édition 2010, pp. 23-35.

Lombardo P., Missègue N., Seguin É., Tomasini M. (2011), « Inégalités de niveau de vie et pauvreté de 1996 à 2008 », *Les revenus et le patrimoine des ménages* - édition 2011, pp. 9-20.

Mansuy A. et Nouël de Buzonnière C. (2011), « Une photographie du marché du travail en 2009 - Résultats de l'enquête Emploi » ? *Insee Première*, n°1331.

Mardon C. et Volkoff S. (2008), « Les salariés âgés face au travail « sous pression » », *Connaissance de l'emploi*, n°52.

Masson A. (2010), « Trois paradigmes pour penser les rapports entre générations », *Regards croisés sur l'Économie*, n°7, pp. 12-24.

Méron, M. et Courgeau, D. (2004), « Home Ownership and Social Inequality in Comparative Perspective in France », dans Kurz, K. & Blossfeld, H.-P., ed., *Home ownership and social inequalities in comparative perspective*, Stanford university press, pp. 61-78.

Meslé F. (2006), « Progrès récents de l'espérance de vie en France : les hommes comblent une partie de leur retard », *Population*, Vol. 61, n°4, pp. 437-462.

Observatoire des Inégalités (2010), « Le temps partiel subi en France », publication en ligne, <http://www.inegalites.fr/spip.php?article410> .

Oreopoulos P., Wachter T. et Heisz A. (2008), « The Short- and Long-Term Career Effects of Graduating in a Recession: Hysteresis and Heterogeneity in the Market for College Graduates », IZA Working Paper, n°3578.

Pailhé A., Solaz A. (2006), « Vie professionnelle et naissance: la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes », *Population et sociétés*, n°426.

Peugny C. (2008), « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et Statistique*, n°410, pp. 23-45.

Piketty T. (2010), « On the Long-Run Evolution of Inheritance : France 1820-1950 », mimeo.

Ponthieux S. et Schreiber A. (2006), « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales*, pp. 43-51.

Roger M. et Walraet E. (2008), « Social Security and Well-Being of the Elderly », document de travail de la DESE, n°2008/11.

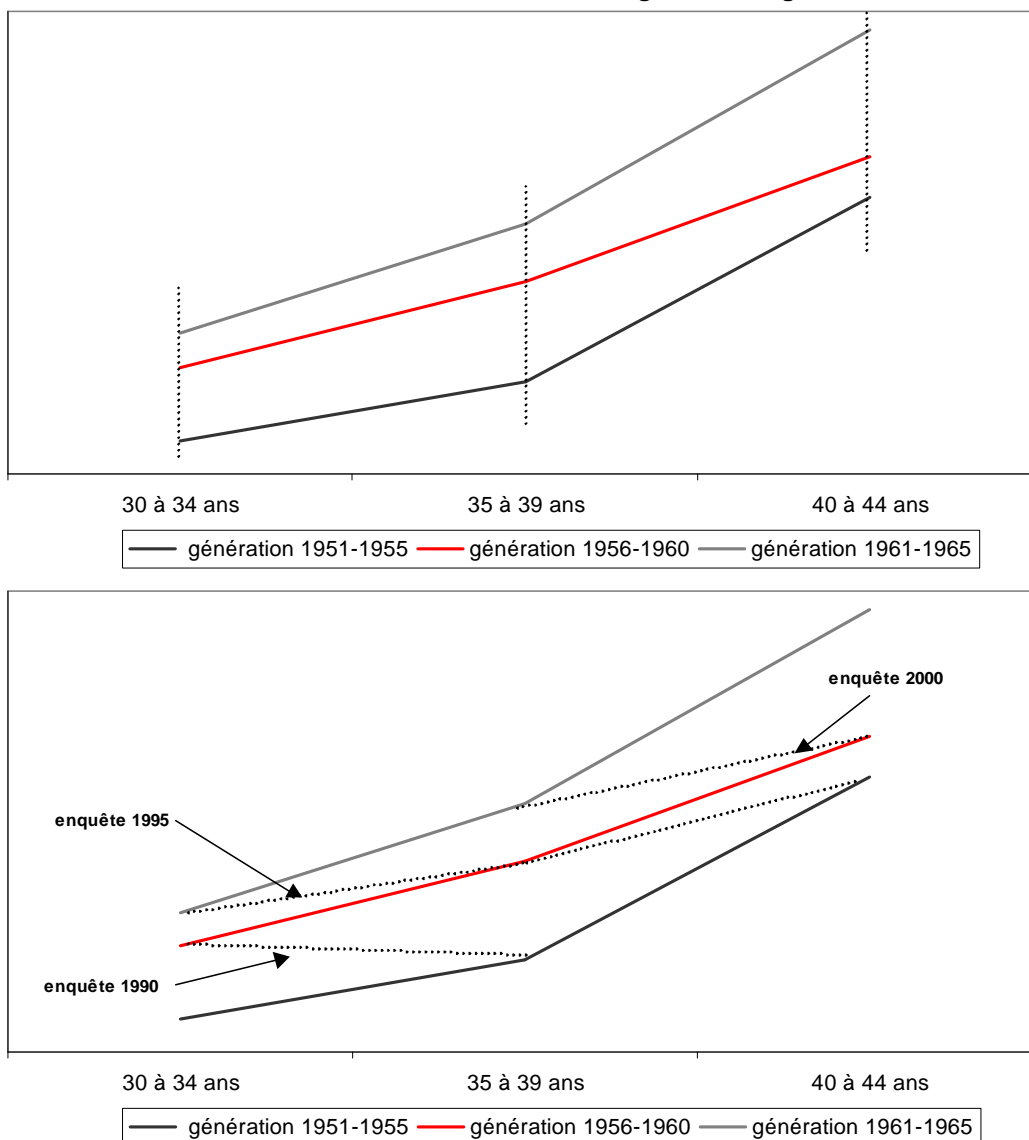
Rougerie C. (2002), « Évolution des inégalités de patrimoine chez les salariés entre 1986 et 2000 », *Données sociales*, pp. 413-415.

## Annexe : comment lire les graphiques

L'analyse des inégalités intergénérationnelles repose sur l'analyse de trois effets : la date, la génération et l'âge. Ces dimensions ne peuvent pas être exhibées simultanément sur des graphiques, du moins lorsqu'ils sont à deux dimensions. Aussi, selon les approches étudiées, différents types de graphiques sont utilisés dans ce dossier. On présente ici la façon de les lire.

### Les graphiques générationnels en deux dimensions

A. Taux d'activité des femmes à différents âges selon la génération



Les figures 5, 6, 7, 9, 13, 14, 16, 17, de l'encadré 2, 22 et 25 de ce document sont de ce type. L'objectif de ce type de graphique est de mettre en avant les effets générationnels et les effets âge. Par exemple, le graphique A met en relief les effets générationnels, dans la mesure où il permet de comparer à un même âge le taux d'activité des femmes issues de différentes générations. Il renseigne également sur les effets d'âge, puisqu'il est possible de suivre, pour une génération donnée, l'évolution du taux d'activité en fonction de l'âge.

Ces effets ne sont que partiellement visibles car on ne peut observer toutes les générations tout au long de leur vie. D'une part, les sources statistiques disponibles ne remontent pas suffisamment dans le passé pour connaître la situation des générations les plus anciennes lorsqu'elles étaient jeunes et d'autre part, on ne connaît pas la destinée des générations les plus récentes.

Par ailleurs, ces graphiques informent peu sur les effets de dates, pouvant pourtant avoir une influence. En effet, le taux d'activité entre 35 et 39 ans des femmes nées entre 1956 et 1960 est mesuré en 1995 alors que celui des femmes de la génération suivante, nées entre 1961 et 1965, est mesuré en 2000. Les dates auxquelles on mesure ces effets sont difficiles à lire sur ce type de graphique, à moins de relier les points entre eux (*figure A*).

En outre, on peut comparer ici graphiquement les différents résultats que fournissent une approche statistique « longitudinale » - par génération, en l'occurrence - et une approche « en coupe ». Une mesure « en coupe », par exemple pour l'année 1990 (courbe en pointillés), du taux d'activité féminine par classe d'âge, conclurait à une stagnation entre 30 et 34 ans et 35 et 39 ans (effet âge sans prise en compte d'un possible effet génération). Une mesure par génération du même indicateur (courbes en traits pleins), montre inversement que les femmes sont systématiquement plus actives entre 35 et 39 ans (effet âge, à génération donnée). Elle montre, de plus, que chaque génération est plus présente sur le marché du travail que la précédente.

L'analyse « en coupe » permet de conclure que le taux d'activité des femmes est globalement équivalent entre ces deux classes d'âge consécutives ; mais cette analyse n'a de validité que ponctuellement - en 1990, et à condition de bien comprendre qu'elle mélange deux générations distinctes, notamment par leur comportement d'activité. Dit autrement, ce type d'analyse présente ici peu d'intérêt puisqu'en ignorant totalement l'effet génération, il conduit à conclure à des effets âges erronés.

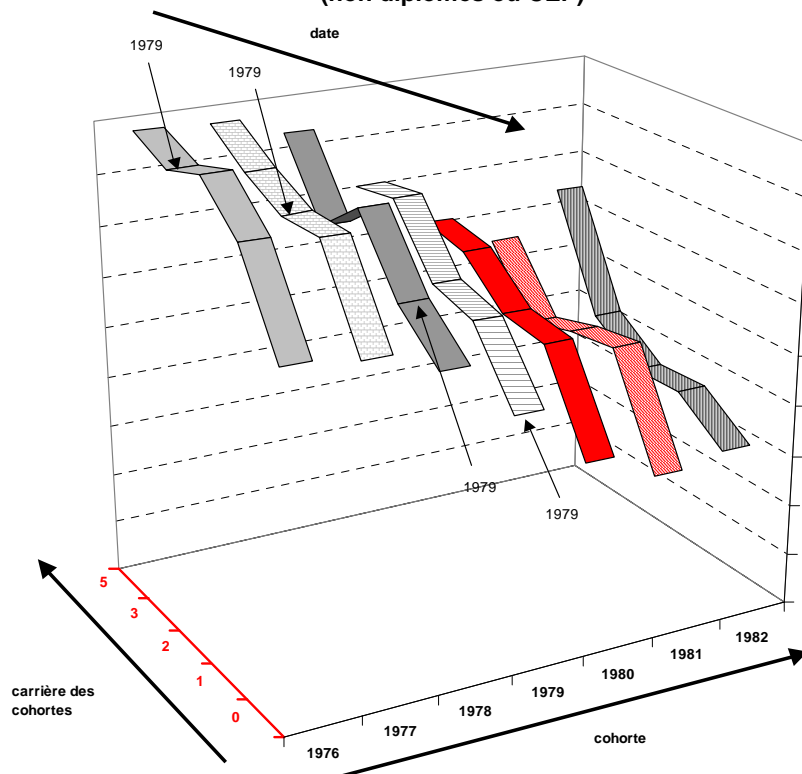
Précisons toutefois que ce type d'analyse graphique reste soumis aux limites déjà mentionnées, notamment la difficulté à isoler l'effet propre aux dates d'observation.



## Les graphiques en trois dimensions

Les graphiques en trois dimensions permettent, notamment, de faire apparaître plus clairement les différences entre les générations lorsque ces dernières sont nombreuses et/ou prennent des valeurs proches pour la variable étudiée. Ils sont donc particulièrement appropriés pour l'étude des cohortes de sortie sur le marché du travail.

### B. Évolution du taux d'emploi par cohortes de sortants de formation initiale (non diplômés ou CEP)



Les figures 11, 12, 15a et 15b de ce document sont de ce type. Pour suivre des trajectoires, en particulier celles des sortants de formation initiale sur le marché du travail (qu'on définit alors comme des « cohortes »), il est utile d'exploiter à la fois la dimension génération et la dimension temporelle (*figure B*). Ainsi ce type de graphique permet de suivre la carrière de chaque cohorte de sortants depuis la date d'entrée potentielle sur le marché du travail jusque cinq ans après. L'effet de la conjoncture est visible directement pour l'année initiale d'entrée sur le marché du travail. Ensuite, l'effet date peut être reconstitué (voir diagonale sur la figure B) afin de voir à quel moment de leur carrière les différentes cohortes ont pu traverser une période économique particulière.

G 9001	J. FAYOLLE et M. FLEURBAEY Accumulation, profitabilité et endettement des entreprises		Macro-economic import functions with imperfect competition - An application to the E.C. Trade		françaises : une évaluation empirique des théories de la structure optimale du capital	G 9412	J. BOURDIEU - B. CŒURÉ - B. COLIN-SEDILLOT Investissement, incertitude et irréversibilité Quelques développements récents de la théorie de l'investissement
G 9002	H. ROUSSE Détection et effets de la multicollinéarité dans les modèles linéaires ordinaires - Un prolongement de la réflexion de BELSLEY, KUH et WELSCH	G 9203	I. STAPIC Les échanges internationaux de services de la France dans le cadre des négociations multilatérales du GATT Juin 1992 (1ère version) Novembre 1992 (version finale)	G 9312	L. BLOCH - B. CŒURÉ Q de Tobin marginal et transmission des chocs financiers	G 9413	B. DORMONT - M. PAUCHET L'évaluation de l'élasticité emploi-salaire dépend-elle des structures de qualification ?
G 9003	P. RALLE et J. TOUJAS-BERNATE Indexation des salaires : la rupture de 1983	G 9204	P. SEVESTRE L'économétrie sur données individuelles-temporelles. Une note introductive	G 9313	Equipes Amadeus (INSEE), Banque de France, Métric (DP) Présentation des propriétés des principaux modèles macroéconomiques du Service Public	G 9414	I. KABLA Le Choix de breveter une invention
G 9004	D. GUELLEC et P. RALLE Compétitivité, croissance et innovation de produit	G 9205	H. ERKEL-ROUSSE Le commerce extérieur et l'environnement international dans le modèle AMADEUS (réestimation 1992)	G 9314	B. CREPON - E. DUGUET Research & Development, competition and innovation	G 9501	J. BOURDIEU - B. CŒURÉ - B. SEDILLOT Irreversible Investment and Uncertainty : When is there a Value of Waiting ?
G 9005	P. RALLE et J. TOUJAS-BERNATE Les conséquences de la désindexation. Analyse dans une maquette prix-salaires	G 9206	N. GREENAN et D. GUELLEC Coordination within the firm and endogenous growth	G 9315	B. DORMONT Quelle est l'influence du coût du travail sur l'emploi ?	G 9502	L. BLOCH - B. CŒURÉ Imperfections du marché du crédit, investissement des entreprises et cycle économique
G 9101	Equipe AMADEUS Le modèle AMADEUS - Première partie - Présentation générale	G 9207	A. MAGNIER et J. TOUJAS-BERNATE Technology and trade : empirical evidences for the major five industrialized countries	G 9316	D. BLANCHET - C. BROUSSE Deux études sur l'âge de la retraite	G 9503	D. GOUX - E. MAURIN Les transformations de la demande de travail par qualification en France Une étude sur la période 1970-1993
G 9102	J.L. BRILLET Le modèle AMADEUS - Deuxième partie - Propriétés variantielles	G 9208	B. CREPON, E. DUGUET, D. ENCAOUA et P. MOHNEN Cooperative, non cooperative R & D and optimal patent life	G 9317	D. BLANCHET Répartition du travail dans une population hétérogène : deux notes	G 9504	N. GREENAN Technologie, changement organisationnel, qualifications et emploi : une étude empirique sur l'industrie manufacturière
G 9103	D. GUELLEC et P. RALLE Endogenous growth and product innovation	G 9209	B. CREPON et E. DUGUET Research and development, competition and innovation : an application of pseudo maximum likelihood methods to Poisson models with heterogeneity	G 9318	D. EYSSARTIER - N. PONTY AMADEUS - an annual macro-economic model for the medium and long term	G 9505	D. GOUX - E. MAURIN Persistence des hiérarchies sectorielles de salaires: un réexamen sur données françaises
G 9104	H. ROUSSE Le modèle AMADEUS - Troisième partie - Le commerce extérieur et l'environnement international	G 9301	J. TOUJAS-BERNATE Commerce international et concurrence imparfaite : développements récents et implications pour la politique commerciale	G 9319	G. CETTE - Ph. CUNÉO - D. EYSSARTIER - J. GAUTIÉ Les effets sur l'emploi d'un abaissement du coût du travail des jeunes	G 9505	D. GOUX - E. MAURIN Bis Persistence of inter-industry wages differentials: a reexamination on matched worker-firm panel data
G 9105	H. ROUSSE Effets de demande et d'offre dans les résultats du commerce extérieur manufacturé de la France au cours des deux dernières décennies	G 9302	Ch. CASES Durées de chômage et comportements d'offre de travail : une revue de la littérature	G 9401	D. BLANCHET Les structures par âge importent-elles ?	G 9506	S. JACOBZONE Les liens entre RMI et chômage, une mise en perspective <i>NON PARU - article sorti dans Economie et Prévision n°122 (1996) - pages 95 à 113</i>
G 9106	B. CREPON Innovation, taille et concentration : causalités et dynamiques	G 9303	H. ERKEL-ROUSSE Union économique et monétaire : le débat économique	G 9402	J. GAUTIÉ Le chômage des jeunes en France : problème de formation ou phénomène de file d'attente ? Quelques éléments du débat	G 9507	G. CETTE - S. MAHFOUZ Le partage primaire du revenu Constat descriptif sur longue période
G 9107	B. AMABLE et D. GUELLEC Un panorama des théories de la croissance endogène	G 9304	N. GREENAN - D. GUELLEC / G. BROUSSAUDIER - L. MIOTTI Innovation organisationnelle, dynamisme technologique et performances des entreprises	G 9403	P. QUIRION Les déchets en France : éléments statistiques et économiques	G 9601	Banque de France - CEPREMAP - Direction de la Prévision - Erasme - INSEE - OFCE Structures et propriétés de cinq modèles macro-économiques français
G 9108	M. GLAUDE et M. MOUTARDIER Une évaluation du coût direct de l'enfant de 1979 à 1989	G 9305	P. JAILLARD Le traité de Maastricht : présentation juridique et historique	G 9404	D. LADIRAY - M. GRUN-REHOMME Lissage par moyennes mobiles - Le problème des extrémités de série	G 9602	Rapport d'activité de la DESE de l'année 1995
G 9109	P. RALLE et alii France - Allemagne : performances économiques comparées	G 9306	J.L. BRILLET Micro-DMS : présentation et propriétés	G 9405	V. MAILLARD Théorie et pratique de la correction des effets de jours ouvrables	G 9603	J. BOURDIEU - A. DRAZNIKES L'octroi de crédit aux PME : une analyse à partir d'informations bancaires
G 9110	J.L. BRILLET Micro-DMS <b>NON PARU</b>	G 9307	J.L. BRILLET Micro-DMS - variantes : les tableaux	G 9406	F. ROSENWALD La décision d'investir	G 9604	A. TOPIOL-BENSAÏD Les implantations japonaises en France
G 9111	A. MAGNIER Effets accélérateur et multiplicateur en France depuis 1970 : quelques résultats empiriques	G 9308	S. JACOBZONE Les grands réseaux publics français dans une perspective européenne	G 9407	S. JACOBZONE Les apports de l'économie industrielle pour définir la stratégie économique de l'hôpital public	G 9605	P. GENIER - S. JACOBZONE Comportements de prévention, consommation d'alcool et tabagie : peut-on parler d'une gestion globale du capital santé ? <i>Une modélisation microéconométrique empirique</i>
G 9112	B. CREPON et G. DUREAU Investissement en recherche-développement : analyse de causalités dans un modèle d'accélérateur généralisé	G 9309	L. BLOCH - B. CŒURE Profitabilité de l'investissement productif et transmission des chocs financiers	G 9408	L. BLOCH, J. BOURDIEU, B. COLIN-SEDILLOT, G. LONGUEVILLE Du défaut de paiement au dépôt de bilan : les banquiers face aux PME en difficulté	G 9606	C. DOZ - F. LENGART Factor analysis and unobserved component models: an application to the study of French business surveys
G 9113	J.L. BRILLET, H. ERKEL-ROUSSE, J. TOUJAS-BERNATE "France-Allemagne Couplées" - Deux économies vues par une maquette macro-économétrique	G 9310	J. BOURDIEU - B. COLIN-SEDILLOT Les théories sur la structure optimal du capital : quelques points de repère	G 9409	D. EYSSARTIER, P. MAIRE Impacts macro-économiques de mesures d'aide au logement - quelques éléments d'évaluation	G 9607	N. GREENAN - D. GUELLEC La théorie coopérative de la firme
G 9201	W.J. ADAMS, B. CREPON, D. ENCAOUA Choix technologiques et stratégies de dissuasion d'entrée	G 9311	J. BOURDIEU - B. COLIN-SEDILLOT Les décisions de financement des entreprises	G 9410	F. ROSENWALD Suivi conjoncturel de l'investissement		
G 9202	J. OLIVEIRA-MARTINS, J. TOUJAS-BERNATE			G 9411	C. DEFEUILLEY - Ph. QUIRION Les déchets d'emballages ménagers : une analyse économique des politiques française et allemande		

G 9608	N. GREENAN - D. GUELLEC Technological innovation and employment reallocation
G 9609	Ph. COUR - F. RUPPRECHT L'intégration asymétrique au sein du continent américain : un essai de modélisation
G 9610	S. DUCHENE - G. FORGEOT - A. JACQUOT Analyse des évolutions récentes de la productivité apparente du travail
G 9611	X. BONNET - S. MAHFOUZ The influence of different specifications of wages-prices spirals on the measure of the NAIRU : the case of France
G 9612	PH. COUR - E. DUBOIS, S. MAHFOUZ, J. PISANI-FERRY The cost of fiscal retrenchment revisited: how strong is the evidence ?
G 9613	A. JACQUOT Les flexions des taux d'activité sont-elles seulement conjoncturelles ?
G 9614	ZHANG Yingxiang - SONG Xueqing Lexique macroéconomique Français-Chinois
G 9701	J.L. SCHNEIDER La taxe professionnelle : éléments de cadrage économique
G 9702	J.L. SCHNEIDER Transition et stabilité politique d'un système redistributif
G 9703	D. GOUX - E. MAURIN Train or Pay: Does it Reduce Inequalities to Encourage Firms to Train their Workers?
G 9704	P. GENIER Deux contributions sur dépendance et équité
G 9705	E. DUGUET - N. IUNG R & D Investment, Patent Life and Patent Value An Econometric Analysis at the Firm Level
G 9706	M. HOUEBINE - A. TOPIOL-BENSAÏD Les entreprises internationales en France : une analyse à partir de données individuelles
G 9707	M. HOUEBINE Polarisation des activités et spécialisation des départements en France
G 9708	E. DUGUET - N. GREENAN Le biais technologique : une analyse sur données individuelles
G 9709	J.L. BRILLET Analyzing a small French ECM Model
G 9710	J.L. BRILLET Formalizing the transition process : scenarios for capital accumulation
G 9711	G. FORGEOT - J. GAUTIÉ Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement
G 9712	E. DUBOIS High Real Interest Rates: the Consequence of a Saving Investment Disequilibrium or of an insufficient Credibility of Monetary Authorities?
G 9713	Bilan des activités de la Direction des Etudes et Synthèses Economiques - 1996
G 9714	F. LEQUILLER Does the French Consumer Price Index Overstate Inflation?
G 9715	X. BONNET Peut-on mettre en évidence les rigidités à la baisse des salaires nominaux ? Une étude sur quelques grands pays de l'OCDE
G 9716	N. IUNG - F. RUPPRECHT Productivité de la recherche et rendements d'échelle dans le secteur pharmaceutique français
G 9717	E. DUGUET - I. KABLA Appropriation strategy and the motivations to use the patent system in France - An econometric analysis at the firm level
G 9718	L.P. PELÉ - P. RALLE Âge de la retraite : les aspects incitatifs du régime général
G 9719	ZHANG Yingxiang - SONG Xueqing Lexique macroéconomique français-chinois, chinois-français
G 9720	M. HOUEBINE - J.L. SCHNEIDER Mesurer l'influence de la fiscalité sur la localisation des entreprises
G 9721	A. MOURougANE Crédibilité, indépendance et politique monétaire Une revue de la littérature
G 9722	P. AUGERAUD - L. BRIOT Les données comptables d'entreprises Le système intermédiaire d'entreprises Passage des données individuelles aux données sectorielles
G 9723	P. AUGERAUD - J.E. CHAPRON Using Business Accounts for Compiling National Accounts: the French Experience
G 9724	P. AUGERAUD Les comptes d'entreprise par activités - Le passage aux comptes - De la comptabilité d'entreprise à la comptabilité nationale - A <i>paraître</i>
G 9801	H. MICHAUDON - C. PRIGENT Présentation du modèle AMADEUS
G 9802	J. ACCARDO Une étude de comptabilité générationnelle pour la France en 1996
G 9803	X. BONNET - S. DUCHÈNE Apports et limites de la modélisation « Real Business Cycles »
G 9804	C. BARLET - C. DUGUET - D. ENCAOUA - J. PRADEL The Commercial Success of Innovations An econometric analysis at the firm level in French manufacturing
G 9805	P. CAHUC - Ch. GIANELLA - D. GOUX - A. ZILBERBERG Equalizing Wage Differences and Bargaining Power - Evidence from a Panel of French Firms
G 9806	J. ACCARDO - M. JLASSI La productivité globale des facteurs entre 1975 et 1996
G 9807	Bilan des activités de la Direction des Etudes et Synthèses Economiques - 1997

G 9808	A. MOURougANE Can a Conservative Governor Conduct an Accommodative Monetary Policy ?
G 9809	X. BONNET - E. DUBOIS - L. FAUVET Asymétrie des inflations relatives et menus costs : tests sur l'inflation française
G 9810	E. DUGUET - N. IUNG Sales and Advertising with Spillovers at the firm level: Estimation of a Dynamic Structural Model on Panel Data
G 9811	J.P. BERTHIER Congestion urbaine : un modèle de trafic de pointe à courbe débit-vitesse et demande élastique
G 9812	C. PRIGENT La part des salaires dans la valeur ajoutée : une approche macroéconomique
G 9813	A.Th. AERTS L'évolution de la part des salaires dans la valeur ajoutée en France reflète-t-elle les évolutions individuelles sur la période 1979-1994 ?
G 9814	B. SALANIÉ Guide pratique des séries non-stationnaires
G 9901	S. DUCHÈNE - A. JACQUOT Une croissance plus riche en emplois depuis le début de la décennie ? Une analyse en comparaison internationale
G 9902	Ch. COLIN Modélisation des carrières dans Destinie
G 9903	Ch. COLIN Evolution de la dispersion des salaires : un essai de prospective par microsimulation
G 9904	B. CREPON - N. IUNG Innovation, emploi et performances
G 9905	B. CREPON - Ch. GIANELLA Wages inequalities in France 1969-1992 An application of quantile regression techniques
G 9906	C. BONNET - R. MAHIEU Microsimulation techniques applied to inter-generational transfers - Pensions in a dynamic framework: the case of France
G 9907	F. ROSENWALD L'impact des contraintes financières dans la décision d'investissement
G 9908	Bilan des activités de la DESE - 1998
G 9909	J.P. ZOYEM Contrat d'insertion et sortie du RMI Evaluation des effets d'une politique sociale
G 9910	Ch. COLIN - FI. LEGROS - R. MAHIEU Bilans contributifs comparés des régimes de retraite du secteur privé et de la fonction publique
G 9911	G. LAROQUE - B. SALANIÉ Une décomposition du non-emploi en France
G 9912	B. SALANIÉ Une maquette analytique de long terme du marché du travail
G 9912 Bis	Ch. GIANELLA Une estimation de l'élasticité de l'emploi peu qualifié à son coût
G 9913	Division « Redistribution et Politiques Sociales » Le modèle de microsimulation dynamique DESTINIE
G 9914	E. DUGUET Macro-commandes SAS pour l'économétrie des panels et des variables qualitatives
G 9915	R. DUHAUTOIS Evolution des flux d'emplois en France entre 1990 et 1996 : une étude empirique à partir du fichier des bénéficiaires réels normaux (BRN)
G 9916	J.Y. FOURNIER Extraction du cycle des affaires : la méthode de Baxter et King
G 9917	B. CRÉPON - R. DESPLATZ - J. MAIRESSE Estimating price cost margins, scale economies and workers' bargaining power at the firm level
G 9918	Ch. GIANELLA - Ph. LAGARDE Productivity of hours in the aggregate production function: an evaluation on a panel of French firms from the manufacturing sector
G 9919	S. AUDRIC - P. GIVORD - C. PROST Evolution de l'emploi et des coûts par qualification entre 1982 et 1996
G 2000/01	R. MAHIEU Les déterminants des dépenses de santé : une approche macroéconomique
G 2000/02	C. ALLARD-PRIGENT - H. GUILMEAU - A. QUINET The real exchange rate as the relative price of nontradables in terms of tradables: theoretical investigation and empirical study on French data
G 2000/03	J.-Y. FOURNIER L'approximation du filtre passe-bande proposée par Christiano et Fitzgerald
G 2000/04	Bilan des activités de la DESE - 1999
G 2000/05	B. CREPON - F. ROSENWALD Investissement et contraintes de financement : le poids du cycle Une estimation sur données françaises
G 2000/06	A. FLIPO Les comportements matrimoniaux de fait
G 2000/07	R. MAHIEU - B. SÉDILLOT Microsimulations of the retirement decision: a supply side approach
G 2000/08	C. AUDENIS - C. PROST Déficit conjoncturel : une prise en compte des conjonctures passées
G 2000/09	R. MAHIEU - B. SÉDILLOT Equivalent patrimonial de la rente et souscription de retraite complémentaire
G 2000/10	R. DUHAUTOIS Ralentissement de l'investissement : petites ou grandes entreprises ? industrie ou tertiaire ?
G 2000/11	G. LAROQUE - B. SALANIÉ Temps partiel féminin et incitations financières à l'emploi
G2000/12	Ch. GIANELLA Local unemployment and wages
G2000/13	B. CREPON - Th. HECKEL - Informatisation en France : une évaluation à partir de données individuelles

G2001/01	- Computerization in France: an evaluation based on individual company data F. LEQUILLER - La nouvelle économie et la mesure de la croissance du PIB - The new economy and the measurement of GDP growth	G2002/01	F. MAGNIEN - J.-L. TAVERNIER - D. THESMAR Les statistiques internationales de PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat : une analyse des résultats	G2002/16	F. MAUREL - S. GREGOIR Les indices de compétitivité des pays : interprétation et limites	G2004/06	M. DUÉE L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants
G2001/02	S. AUDRIC La reprise de la croissance de l'emploi profite-t-elle aussi aux non-diplômés ?	G2002/02	Bilan des activités de la DESE - 2001	G2003/01	N. RIEDINGER - E. HAUVY Le coût de dépollution atmosphérique pour les entreprises françaises : Une estimation à partir de données individuelles	G2004/07	P. AUBERT - E. CAROLI - M. ROGER New Technologies, Workplace Organisation and the Age Structure of the Workforce: Firm-Level Evidence
G2001/03	I. BRAUN-LEMAIRE Evolution et répartition du surplus de productivité	G2002/03	B. SÉDILLOT - E. WALRAET La cessation d'activité au sein des couples : y a-t-il interdépendance des choix ?	G2003/02	P. BISCOURP et F. KRAMARZ Création d'emplois, destruction d'emplois et internationalisation des entreprises industrielles françaises : une analyse sur la période 1986-1992	G2004/08	E. DUGUET - C. LELARGE Les brevets accroissent-ils les incitations privées à innover ? Un examen microéconométrique
G2001/04	A. BEAUDU - Th. HECKEL Le canal du crédit fonctionne-t-il en Europe ? Une étude de l'hétérogénéité des comportements d'investissement à partir de données de bilan agrégées	G2002/04	G. BRILHAULT - Rétropolation des séries de FBCF et calcul du capital fixe en SEC-95 dans les comptes nationaux français - Retropolation of the investment series (GFCF) and estimation of fixed capital stocks on the ESA-95 basis for the French balance sheets	G2003/03	Bilan des activités de la DESE - 2002	G2004/09	S. RASPILLER - P. SILLARD Affiliating versus Subcontracting: the Case of Multinationals
G2001/05	C. AUDENIS - P. BISCOURP - N. FOURCADE - O. LOISEL Testing the augmented Solow growth model : An empirical reassessment using panel data	G2002/05	P. BISCOURP - B. CRÉPON - T. HECKEL - N. RIEDINGER How do firms respond to cheaper computers? Microeconomic evidence for France based on a production function approach	G2003/04	P.-O. BEFFY - J. DERUYON - N. FOURCADE - S. GREGOIR - N. LAÏB - B. MONFORT Évolutions démographiques et croissance : une projection macro-économique à l'horizon 2020	G2004/10	J. BOISSINOT - C. L'ANGEVIN - B. MONFORT Public Debt Sustainability: Some Results on the French Case
G2001/06	R. MAHIEU - B. SÉDILLOT Départ à la retraite, irréversibilité et incertitude	G2002/06	C. AUDENIS - J. DERUYON - N. FOURCADE L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur l'économie française - un bouclage macro-économique	G2003/05	P. AUBERT La situation des salariés de plus de cinquante ans dans le secteur privé	G2004/11	S. ANANIAN - P. AUBERT Travailleurs âgés, nouvelles technologies et changements organisationnels : un réexamen à partir de l'enquête « REPONSE »
G2001/07	Bilan des activités de la DESE - 2000	G2002/07	J. BARDAJI - B. SÉDILLOT - E. WALRAET Évaluation de trois réformes du Régime Général d'assurance vieillesse à l'aide du modèle de microsimulation DESTINIE	G2003/06	P. AUBERT - B. CRÉPON Age, salaire et productivité La productivité des salariés décline-t-elle en fin de carrière ?	G2004/12	X. BONNET - H. PONCET Structures de revenus et propensions différentes à consommer - Vers une équation de consommation des ménages plus robuste en prévision pour la France
G2001/08	J. Ph. GAUDEMET Les dispositifs d'acquisition à titre facultatif d'annuités viagères de retraite	G2002/08	J.-P. BERTHIER Réflexions sur les différentes notions de volume dans les comptes nationaux : comptes aux prix d'une année fixe ou aux prix de l'année précédente, séries chaînées	G2003/07	H. BARON - P.O. BEFFY - N. FOURCADE - R. MAHIEU Le ralentissement de la productivité du travail au cours des années 1990	G2004/13	C. PICART Évaluer la rentabilité des sociétés non financières
G2001/09	B. CRÉPON - Ch. GIANELLA Fiscalité, coût d'usage du capital et demande de facteurs : une analyse sur données individuelles	G2002/09	F. HILD Les soldes d'opinion résumant-ils au mieux les réponses des entreprises aux enquêtes de conjoncture ?	G2003/08	P.-O. BEFFY - B. MONFORT Patrimoine des ménages, dynamique d'allocation et comportement de consommation	G2004/14	J. BARDAJI - B. SÉDILLOT - E. WALRAET Les retraites du secteur public : projections à l'horizon 2040 à l'aide du modèle de microsimulation DESTINIE
G2001/10	B. CRÉPON - R. DESPLATZ Evaluation des effets des dispositifs d'allègements de charges sociales sur les bas salaires	G2002/10	I. ROBERT-BOBÉE Les comportements démographiques dans le modèle de microsimulation Destinie - Une comparaison des estimations issues des enquêtes Jeunes et Carrières 1997 et Histoire Familiale 1999	G2003/09	P. BISCOURP - N. FOURCADE Peut-on mettre en évidence l'existence de rigidités à la baisse des salaires à partir de données individuelles ? Le cas de la France à la fin des années 90	G2005/01	S. BUFFETEAU - P. GODEFROY Conditions de départ en retraite selon l'âge de fin d'études : analyse prospective pour les générations 1945 à 1974
G2001/11	J.-Y. FOURNIER Comparaison des salaires des secteurs public et privé	G2002/11	J.-P. ZOYEM La dynamique des bas revenus : une analyse des entrées-sorties de pauvreté	G2003/10	M. LECLAIR - P. PETIT Présence syndicale dans les firmes : quel impact sur les inégalités salariales entre les hommes et les femmes ?	G2005/02	C. AFSA - S. BUFFETEAU L'évolution de l'activité féminine en France : une approche par pseudo-panel
G2001/12	J.-P. BERTHIER - C. JAULENT R. CONVENEVOLE - S. PISANI Une méthodologie de comparaison entre consommations intermédiaires de source fiscale et de comptabilité nationale	G2002/12	F. HILD Prévisions d'inflation pour la France	G2003/11	P.-O. BEFFY - X. BONNET - M. DARRACQ-PARIES - B. MONFORT MZE: a small macro-model for the euro area	G2005/03	P. AUBERT - P. SILLARD Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française
G2001/13	P. BISCOURP - Ch. GIANELLA Substitution and complementarity between capital, skilled and less skilled workers: an analysis at the firm level in the French manufacturing industry	G2002/13	M. LECLAIR Réduction du temps de travail et tensions sur les facteurs de production	G2004/01	P. AUBERT - M. LECLAIR La compétitivité exprimée dans les enquêtes trimestrielles sur la situation et les perspectives dans l'industrie	G2005/04	M. LECLAIR - S. ROUX Mesure et utilisation des emplois instables dans les entreprises
G2001/14	I. ROBERT-BOBÉE Modelling demographic behaviours in the French microsimulation model Destinie: An analysis of future change in completed fertility	G2002/14	E. WALRAET - A. VINCENT - Analyse de la redistribution intragénérationnelle dans le système de retraite des salariés du privé - Une approche par microsimulation - Intragenerational distributional analysis in the french private sector pension scheme - A microsimulation approach	G2004/02	M. DUÉE - C. REBILLARD La dépendance des personnes âgées : une projection à long terme	G2005/05	C. L'ANGEVIN - S. SERRAVALLE Performances à l'exportation de la France et de l'Allemagne - Une analyse par secteur et destination géographique
G2001/15	J.-P. ZOYEM Diagnostic sur la pauvreté et calendrier de revenus : le cas du "Panel européen des ménages"	G2002/15	P. CHONE - D. LE BLANC - I. ROBERT-BOBÉE Offre de travail féminine et garde des jeunes enfants	G2004/03	S. RASPILLER - N. RIEDINGER Régulation environnementale et choix de localisation des groupes français	G2005/06	Bilan des activités de la Direction des Études et Synthèses Économiques - 2004
G2001/16	J.-Y. FOURNIER - P. GIVORD La réduction des taux d'activité aux âges extrêmes, une spécificité française ?			G2004/04	A. NABOULET - S. RASPILLER Les déterminants de la décision d'investir : une approche par les perceptions subjectives des firmes	G2005/07	S. RASPILLER La concurrence fiscale : principaux enseignements de l'analyse économique
G2001/17	C. AUDENIS - P. BISCOURP - N. RIEDINGER Existe-t-il une asymétrie dans la transmission du prix du brut aux prix des carburants ?			G2004/05	N. RAGACHE La déclaration des enfants par les couples non mariés est-elle fiscalement optimale ?	G2005/08	C. L'ANGEVIN - N. LAÏB Éducation et croissance en France et dans un panel de 21 pays de l'OCDE
						G2005/09	N. FERRARI Prévoir l'investissement des entreprises Un indicateur des révisions dans l'enquête de conjoncture sur les investissements dans l'industrie.

G2005/10	P.-O. BEFFY - C. L'ANGEVIN Chômage et boucle prix-salaires : apport d'un modèle « qualifiés/peu qualifiés »
G2005/11	B. HEITZ A two-states Markov-switching model of inflation in France and the USA: credible target VS inflation spiral
G2005/12	O. BIAU - H. ERKEL-ROUSSE - N. FERRARI Réponses individuelles aux enquêtes de conjoncture et prévision macroéconomiques : Exemple de la prévision de la production manufacturière
G2005/13	P. AUBERT - D. BLANCHET - D. BLAU The labour market after age 50: some elements of a Franco-American comparison
G2005/14	D. BLANCHET - T. DEBRAND - P. DOURGNON - P. POLLET L'enquête SHARE : présentation et premiers résultats de l'édition française
G2005/15	M. DUÉE La modélisation des comportements démogra- phiques dans le modèle de microsimulation DESTINIE
G2005/16	H. RAOUI - S. ROUX Étude de simulation sur la participation versée aux salariés par les entreprises
G2006/01	C. BONNET - S. BUFFETEAU - P. GODEFROY Disparités de retraite de droit direct entre hommes et femmes : quelles évolutions ?
G2006/02	C. PICART Les gazelles en France
G2006/03	P. AUBERT - B. CRÉPON - P. ZAMORA Le rendement apparent de la formation continue dans les entreprises : effets sur la productivité et les salaires
G2006/04	J.-F. OUVREARD - R. RATHELOT Demographic change and unemployment: what do macroeconomic models predict?
G2006/05	D. BLANCHET - J.-F. OUVREARD Indicateurs d'engagements implicites des systèmes de retraite : chiffrages, propriétés analytiques et réactions à des chocs démographiques types
G2006/06	G. BIAU - O. BIAU - L. ROUVIERE Nonparametric Forecasting of the Manufacturing Output Growth with Firm-level Survey Data
G2006/07	C. AFSA - P. GIVORD Le rôle des conditions de travail dans les absences pour maladie
G2006/08	P. SILLARD - C. L'ANGEVIN - S. SERRAVALLE Performances comparées à l'exportation de la France et de ses principaux partenaires Une analyse structurelle sur 12 ans
G2006/09	X. BOUTIN - S. QUANTIN Une méthodologie d'évaluation comptable du coût du capital des entreprises françaises : 1984- 2002
G2006/10	C. AFSA L'estimation d'un coût implicite de la pénibilité du travail chez les travailleurs âgés
G2006/11	C. LELARGE Les entreprises (industrielles) françaises sont- elles à la frontière technologique ?
G2006/12	O. BIAU - N. FERRARI Théorie de l'opinion Faut-il pondérer les réponses individuelles ?
G2006/13	A. KOUBI - S. ROUX Une réinterprétation de la relation entre productivité et inégalités salariales dans les entreprises
G2006/14	R. RATHELOT - P. SILLARD The impact of local taxes on plants location decision
G2006/15	L. GONZALEZ - C. PICART Diversification, recentrage et poids des activités de support dans les groupes (1993-2000)
G2007/01	D. SRAER Allègements de cotisations patronales et dynamique salariale
G2007/02	V. ALBOUY - L. LEQUIEN Les rendements non monétaires de l'éducation : le cas de la santé
G2007/03	D. BLANCHET - T. DEBRAND Aspiration à la retraite, santé et satisfaction au travail : une comparaison européenne
G2007/04	M. BARLET - L. CRUSSON Quel impact des variations du prix du pétrole sur la croissance française ?
G2007/05	C. PICART Flux d'emploi et de main-d'œuvre en France : un réexamen
G2007/06	V. ALBOUY - C. TAVAN Massification et démocratisation de l'enseignement supérieur en France
G2007/07	T. LE BARBANCHON The Changing response to oil price shocks in France : a DSGE type approach
G2007/08	T. CHANEY - D. SRAER - D. THESMAR Collateral Value and Corporate Investment Evidence from the French Real Estate Market
G2007/09	J. BOISSINOT Consumption over the Life Cycle: Facts for France
G2007/10	C. AFSA Interpréter les variables de satisfaction : l'exemple de la durée du travail
G2007/11	R. RATHELOT - P. SILLARD Zones Franches Urbaines : quels effets sur l'emploi salarié et les créations d'établissements ?
G2007/12	V. ALBOUY - B. CRÉPON Aléa moral en santé : une évaluation dans le cadre du modèle causal de Rubin
G2008/01	C. PICART Les PME françaises : rentables mais peu dynamiques
G2008/02	P. BISCOURP - X. BOUTIN - T. VERGÉ The Effects of Retail Regulations on Prices Evidence from the Loi Galland
G2008/03	Y. BARBESOL - A. BRIANT Economies d'agglomération et productivité des

G2009/09	G. LALANNE - E. POULIQUEN - O. SIMON Prix du pétrole et croissance potentielle à long terme
G2009/10	D. BLANCHET - J. LE CACHEUX - V. MARCUS Adjusted net savings and other approaches to sustainability: some theoretical background
G2009/11	V. BELLAMY - G. CONSALES - M. FESSEAU - S. LE LAIDIER - É. RAYNAUD Une décomposition du compte des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménage en 2003
G2009/12	J. BARDAJI - F. TALLET Detecting Economic Regimes in France: a Qualitative Markov-Switching Indicator Using Mixed Frequency Data
G2009/13	R. AEBERHARDT - D. FOUGÈRE - R. RATHELOT Discrimination à l'embauche : comment exploiter les procédures de <i>testing</i> ?
G2009/14	Y. BARBESOL - P. GIVORD - S. QUANTIN Partage de la valeur ajoutée, approche par données microéconomiques
G2009/15	I. BUONO - G. LALANNE The Effect of the Uruguay round on the Intensive and Extensive Margins of Trade
G2010/01	C. MINODIER Avantages comparés des séries des premières valeurs publiées et des séries des valeurs révisées - Un exercice de prévision en temps réel de la croissance trimestrielle du PIB en France
G2010/02	V. ALBOUY - L. DAVEZIES - T. DEBRAND Health Expenditure Models: a Comparison of Five Specifications using Panel Data
G2010/03	C. KLEIN - O. SIMON Le modèle MÉSANGE réestimé en base 2000 Tome 1 – Version avec volumes à prix constants
G2010/04	M.-É. CLERC - É. COUDIN L'IPC, miroir de l'évolution du coût de la vie en France ? Ce qu'apporte l'analyse des courbes d'Engel
G2010/05	N. CECI-RENAUD - P.-A. CHEVALIER Les seuils de 10, 20 et 50 salariés : impact sur la taille des entreprises françaises
G2010/06	R. AEBERHARDT - J. POUGET National Origin Differences in Wages and Hierarchical Positions - Evidence on French Full- Time Male Workers from a matched Employer- Employee Dataset
G2010/07	S. BLASCO - P. GIVORD Les trajectoires professionnelles en début de vie active : quel impact des contrats temporaires ?
G2010/08	P. GIVORD Méthodes économétriques pour l'évaluation de politiques publiques
G2010/09	P.-Y. CABANNES - V. LAPÈGUE - E. POULIQUEN - M. BEFFY - M. GAINI Quelle croissance de moyen terme après la crise ?
G2010/10	I. BUONO - G. LALANNE La réaction des entreprises françaises à la baisse des tarifs douaniers étrangers
G2008/04	D. BLANCHET - F. LE GALLO Les projections démographiques : principaux mécanismes et retour sur l'expérience française
G2008/05	D. BLANCHET - F. TOUTLEMONDE Évolutions démographiques et déformation du cycle de vie active : quelles relations ?
G2008/06	M. BARLET - D. BLANCHET - L. CRUSSON Internationalisation et flux d'emplois : que dit une approche comptable ?
G2008/07	C. LELARGE - D. SRAER - D. THESMAR Entrepreneurship and Credit Constraints - Evidence from a French Loan Guarantee Program
G2008/08	X. BOUTIN - L. JANIN Are Prices Really Affected by Mergers?
G2008/09	M. BARLET - A. BRIANT - L. CRUSSON Concentration géographique dans l'industrie manufacturière et dans les services en France : une approche par un indicateur en continu
G2008/10	M. BEFFY - É. COUDIN - R. RATHELOT Who is confronted to insecure labor market histories? Some evidence based on the French labor market transition
G2008/11	M. ROGER - E. WALRAET Social Security and Well-Being of the Elderly: the Case of France
G2008/12	C. AFSA Analyser les composantes du bien-être et de son évolution Une approche empirique sur données individuelles
G2008/13	M. BARLET - D. BLANCHET - T. LE BARBANCHON Microsimuler le marché du travail : un prototype
G2009/01	P.-A. PIONNIER Le partage de la valeur ajoutée en France, 1949-2007
G2009/02	Laurent CLAVEL - Christelle MINODIER A Monthly Indicator of the French Business Climate
G2009/03	H. ERKEL-ROUSSE - C. MINODIER Do Business Tendency Surveys in Industry and Services Help in Forecasting GDP Growth? A Real-Time Analysis on French Data
G2009/04	P. GIVORD - L. WILNER Les contrats temporaires : trappe ou marchepied vers l'emploi stable ?
G2009/05	G. LALANNE - P.-A. PIONNIER - O. SIMON Le partage des fruits de la croissance de 1950 à 2008 : une approche par les comptes de surplus
G2009/06	L. DAVEZIES - X. D'HAULTFOEUILLE Faut-il pondérer?... Ou l'éternelle question de l'économètre confronté à des données d'enquête
G2009/07	S. QUANTIN - S. RASPILLER - S. SERRAVALLE Commerce intragroupe, fiscalité et prix de transferts : une analyse sur données françaises
G2009/08	M. CLERC - V. MARCUS Élasticités-prix des consommations énergétiques des ménages

G2010/11	R. RATHELOT - P. SILLARD L'apport des méthodes à noyaux pour mesurer la concentration géographique - Application à la concentration des immigrés en France de 1968 à 1999		prises sur la base des contrôles fiscaux et son insertion dans les comptes nationaux
G2010/12	M. BARATON - M. BEFFY - D. FOUGÈRE Une évaluation de l'effet de la réforme de 2003 sur les départs en retraite - Le cas des enseignants du second degré public	G2011/10	A. SCHREIBER - A. VICARD La tertiarisation de l'économie française et le ralentissement de la productivité entre 1978 et 2008
G2010/13	D. BLANCHET - S. BUFFETEAU - E. CRENNER S. LE MINEZ Le modèle de microsimulation Destinie 2 : principales caractéristiques et premiers résultats	G2011/11	M.-É. CLERC - O. MONSO - E. POULIQUEN Les inégalités entre générations depuis le baby-boom
G2010/14	D. BLANCHET - E. CRENNER Le bloc retraites du modèle Destinie 2 : guide de l'utilisateur		
G2010/15	M. BARLET - L. CRUSSON - S. DUPUCH - F. PUECH Des services échangés aux services échangeables : une application sur données françaises		
G2010/16	M. BEFFY - T. KAMIONKA Public-private wage gaps: is civil-servant human capital sector-specific?		
G2010/17	P.-Y. CABANNES - H. ERKEL-ROUSSE - G. LALANNE - O. MONSO - E. POULIQUEN Le modèle Mésange réestimé en base 2000 Tome 2 - Version avec volumes à prix chaînés		
G2010/18	R. AEBERHARDT - L. DAVEZIES Conditional Logit with one Binary Covariate: Link between the Static and Dynamic Cases		
G2011/01	T. LE BARBANCHON - B. OURLIAC - O. SIMON Les marchés du travail français et américain face aux chocs conjoncturels des années 1986 à 2007 : une modélisation DSGE		
G2011/02	C. MARBOT Une évaluation de la réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile		
G2011/03	L. DAVEZIES Modèles à effets fixes, à effets aléatoires, modèles mixtes ou multi-niveaux : propriétés et mises en œuvre des modélisations de l'hétérogénéité dans le cas de données groupées		
G2011/04	M. ROGER - M. WASMER Heterogeneity matters: labour productivity differentiated by age and skills		
G2011/05	J.-C. BRICONGNE - J.-M. FOURNIER V. LAPÈGUE - O. MONSO De la crise financière à la crise économique L'impact des perturbations financières de 2007 et 2008 sur la croissance de sept pays industrialisés		
G2011/06	P. CHARNOZ - É. COUDIN - M. GAINI Wage inequalities in France 1976-2004: a quantile regression analysis		
G2011/07	M. CLERC - M. GAINI - D. BLANCHET Recommendations of the Stiglitz-Sen-Fitoussi Report: A few illustrations		
G2011/08	M. BACHELET - M. BEFFY - D. BLANCHET Projeter l'impact des réformes des retraites sur l'activité des 55 ans et plus : une comparaison de trois modèles		
G2011/09	C. LOUVOT-RUNAVOT L'évaluation de l'activité dissimulée des entre-		